

**BULLETIN MUNICIPAL N°34
FEVRIER 2023**

WWW.CHAMPAGNE-ARDECHE.FR



ETAT-CIVIL 2022

NAISSANCES

REVOL-TISSOT Marin, 15 janvier 2022
 CHOTAN Giulia, 8 avril 2022
 VIDAL Léandre, 22 septembre 2022
 DOMITILE Matilio, 2 octobre 2022



PACS

CHENEVIER Théo et SAHNOUNE Lisa, 28 mars 2022
 Anthony DURAND et MODRIN Anaïs, 28 novembre 2022

MARIAGES

BALLY Julien et LUNER Olivia, 18 juin 2022
 MARTINEZ Rémi et CHAUMAT Charlotte, 25 juin 2022
 JACQUEMARD Léo et HESNAUX Amandine, 26 août 2022



DÉCÈS

BOUDIN Michaël, 19 février 2022
 REYMOND Jean-Claude, 17 mai 2022
 MORENO Joseph, 8 juillet 2022
 DUCULTY André, 7 août 2022
 SONIER née FOURNIER Marie Louise, 24 août 2022
 BEOLET née COSTE Marie-Françoise, 21 novembre 2022
 DECRET Noémie, 14 décembre 2022



Mot de bienvenue, Etat-civil.....	2
Le mot du maire.....	3-4
Infos communales	
budget primitif 2022.....	5
Évènements, urbanisme, travaux, voirie, incivilité.....	6-7-8-9-10
Bibliothèque.....	11
École de Champagne.....	12
Champagne jadis, portraits.....	13-14
Communauté de communes Porte de DrômArdèche.....	15
Les syndicats	
SICRTOM.....	16
Syndicat des eaux des cantons d'Annonay & Serrières.....	17
SCOT.....	18-19-20-21
Syndicat des 3 rivières.....	22-23
CCAS.....	24
Associations	
Club amitié et loisirs	25
Une Rive, Un Rêve.....	26
Sou des écoles.....	27
ACCA / Pétanque loisirs.....	28
FC Châtelet.....	29
Comité des fêtes.....	30-31
Familles Rurales "les Villages du Châtelet".....	32-33
ABCSD / Andance Andancette Basket.....	34
FNACA.....	35
Pétanque du Châtelet / Aïkido	36
Paroisse Sainte Croix du Rhône.....	37
Entreprise : CHEVAL, ATIM.....	38

MOT DE BIENVENUE

Bienvenue aux nouveaux arrivants à Champagne : propriétaires, locataires, artisans...

Venez découvrir notre patrimoine !

Le quartier du cours des champenois, la place de la fontaine avec les commerces, le site du bas à traille bercé par le Rhône ainsi que les berges aménagées, l'église romane du XIIème siècle classée, sans oublier les vignes du coteau.

N'hésitez pas à venir en mairie vous faire connaître ou pour de simples renseignements, ni à intégrer les nombreuses associations que vous trouverez dans le bulletin.

L'équipe municipale est à votre écoute.



Noces de diamant de Germaine et Robert ARNAUD le 20 août

100 ans de Jean ETEVE le 22 décembre



Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration du bulletin.

Champenoises, Champenois,



Nous espérons pouvoir renouer avec la traditionnelle cérémonie des vœux en présentiel mais, nous avons du y renoncer. Le COVID toujours présent et les restrictions budgétaires nous ont conduit à faire des choix, comme vous avez pu le constater avec :

- la suppression de beaucoup d'illuminations pour Noël
- la hausse des tarifs du gaz et de l'électricité
- la gestion raisonnée des chauffages dans les bâtiments publics
- le report du repas du CCAS décalé au début du printemps
- des cérémonies et festivités à anticiper comme la commémoration du 19 mars avec la FNACA, à laquelle la commune a adhéré depuis un an, la cérémonie du 11 novembre et bien sur l'inauguration du futur espace bibliothèque, salle de motricité.

Tout cela conjugué avec la volonté de maîtriser le peu de potentiel financier qu'il nous reste.

Nous souhaitons **préserver nos capacités d'investissement** pour aller plus en avant dans notre projet communal, **maintenir nos actions au profit de nos entreprises et des services à la population** et en général à l'économie locale.

Vous avez pu constater la réalisation du programme du clos des Sonneur avec la livraison du petit collectif et des maisons individuelles et les travaux en cours de finalisation, sur la troisième tranche de l'écoquartier, avec la réalisation de la bibliothèque, de la salle de motricité et de l'espace public qui accompagne les 3 logements locatifs réalisés par Habitat Dauphinois.

Je tenais à remercier chaleureusement l'équipe bibliothèque pour son implication dans ce projet ainsi que l'équipe enseignante. Il nous appartient dorénavant de faire vivre ces lieux pour le plus grand nombre.

Remercier également l'association famille rurale des villages du châtelet pour la prestation qu'elle mettra en place, dans les nouveaux locaux, avec l'équipe bibliothèque pour un service à la personne intitulé « Accueil du point de médiation numérique ».

Les travaux de la fibre sont terminés. Vous allez pouvoir souscrire vos abonnements auprès des différents partenaires. Le terrain de foot rénové sera livré en ce début d'année avec son classement auprès de la Ligue en catégorie 7.

Un mot sur la p'tite fêria du 07 qui aurait accueilli 12 000 personnes pour notre village de 600 habitants avec son cortège d'animations et de désagrèments. Un grand merci à la population pour sa compréhension et sa participation ainsi qu'à toutes les associations locales.

Au rang des satisfactions : l'inauguration du caveau de Monsieur François Grenier qui fait entrer Champagne dans les villages viticoles du nord de notre territoire Ardéchois.

Nous vous solliciterons encore beaucoup cette année concernant l'urbanisme car nous mettrons à votre disposition le cahier de consultation sur la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme en ce début d'année. Nous aurons aussi une deuxième modification du PLU concernant l'ouverture potentielle de la zone 2AU au sud du village. J'attire votre attention sur le fait que cette zone a fait l'objet d'une orientation d'aménagement programmée et bien sur elle a une durée de vie limitée, si rien n'aboutit, elle retournera à son caractère initial, c'est-à-dire « agricole ».

Il y aura également **l'enquête publique concernant le classement de la voirie communale** suite notamment à la nouvelle dénomination des voies et le classement de nouvelles voiries.

Concernant les réflexions et les études en cours : **l'étude du centre bourg avec l'appui du CAUE de l'Ardèche et la hiérarchisation des espaces publics.**

Ces études ayant été validées par le Conseil Municipal, nous allons pouvoir recruter un bureau d'études suite à la mise en place d'un cahier des charges en cours de réflexion.



L'étude des eaux pluviales va être présentée au nouveau conseil et devra faire l'objet d'une programmation en lieu et place du programme pluriannuel de mise aux normes des bâtiments communaux qui a pris fin cette année.

Une réflexion interne se poursuit sur les mobilités, la circulation et le parking au sein de notre village en prenant en compte les différents travaux finalisés ou programmés.

De même, le Conseil Municipal poursuit son étude sur **la création d'une « zone d'intérêt agricole »** accompagné par la DDT, la Chambre d'agriculture et la communauté de communes Porte de DrômArdèche, ainsi que le bureau d'études ABM Concept, les élus souhaitant la création d'une zone d'activités agricoles sans maison d'habitation afin d'assurer le développement ainsi que la transmission d'exploitations vouées à rester agricole dans le temps. Cela permettra la création et la possibilité de développer des exploitations sur le long terme et de fait entraînera la protection des espaces agricoles périphériques.

Toutes ces réflexions devront se faire en ayant bien à l'esprit la loi ZAN (zéro artificialisation nette) qui nous demande de réduire de 50% notre consommation foncière à 2030 pour arriver à zéro en 2050, tout en appliquant l'ERC (Éviter, Réduire et Compenser).

Bien sur, pour continuer de pouvoir accompagner le développement de notre commune, il nous faudra **dégager des moyens financiers en adéquation**. Force est de constater, et ce malgré toute les promesses qui nous ont été faites, que la situation du bloc communal, collective territoriale, est mise à mal, sans aucune perspective donnée par le Gouvernement. Devant la réalité des chiffres, le levier fiscal devra être mis en œuvre. A l'heure où je vous écris, nous n'avons pas encore pris notre décision.

La situation que nous traversons nous invite à la prudence mais aussi à faire preuve de plus d'exigence dans les exercices du quotidien.

Comme nous, nos associations sortent de deux années compliquées, l'après COVID qui certes n'est pas encore terminé mais qui nous a permis de regagner quelques libertés. Je tiens à les remercier pour leur implication au quotidien, féliciter nos aînés pour les 40 ans du club. Je sais au combien il est difficile de mobiliser de nouvelles troupes. Mais, à force d'abnégation et de volonté, cela finit par se concrétiser.

Attention néanmoins à ne pas aller trop vite dans ce monde qui est de plus en plus dans la réaction que dans la réflexion.

Je tenais à remercier l'ensemble du personnel communal, souligner l'arrivée d'Agnès Berruyer en remplacement de Myriam Gallay en fin de contrat.

Je voudrai saluer l'ensemble des élus qui consacrent de leur temps à la gestion et l'animation de notre village en y associant les membres du CCAS.

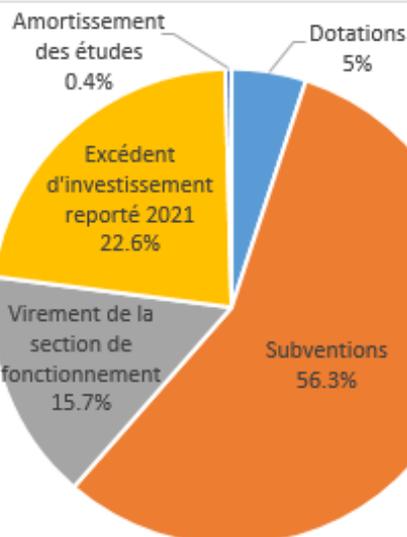
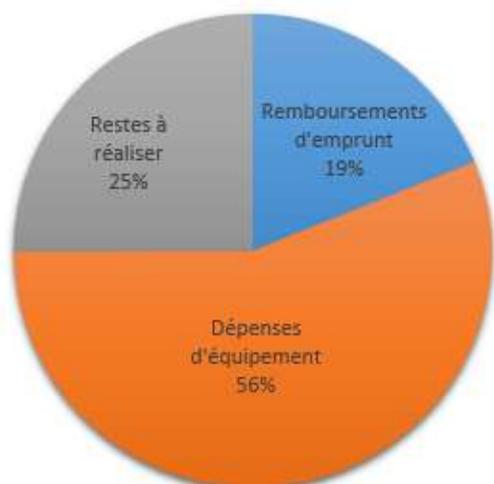
Je voulais vous dire comme notre Président du Département Olivier Amrane, que nous sommes fiers d'être ardéchois, fier d'être de Porte de DrômArdèche, fier d'être champenois.

Je vous souhaite en mon nom et celui du conseil municipal, **une bonne et heureuse année 2023**, de la réussite dans vos projets, la santé, plus de libertés retrouvées et bien sur des vœux en présentiel en 2024.

"Il était une fois quatre individus qu'on appelait : Tout le Monde, Quelqu'un, Chacun et Personne. Il y avait un important travail à faire et on a demandé à Tout le Monde de le faire. Tout le Monde était persuadé que Quelqu'un le ferait. Chacun pouvant l'avoir fait Mais ce fut Personne qui le fit. Quelqu'un se fâcha car c'était le travail de Tout le Monde. Tout le Monde pensa que Chacun pouvait le faire et Personne ne doutait que Quelqu'un le ferait. En fin de compte, Tout le Monde fit des reproches à Chacun parce que Personne n'avait fait ce que Quelqu'un aurait pu faire. MORALITÉ ! Sans vouloir engueuler TOUT LE MONDE, il serait bon que CHACUN fasse ce qu'il doit sans nourrir l'espoir que là où on attend QUELQU'UN généralement, on ne trouve "PERSONNE".

Le Maire
Philippe DELAPLACETTE

INVESTISSEMENT



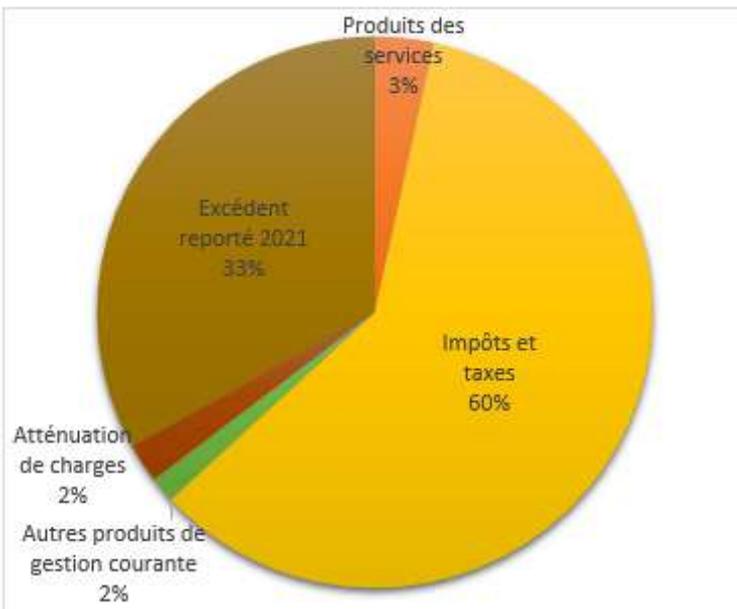
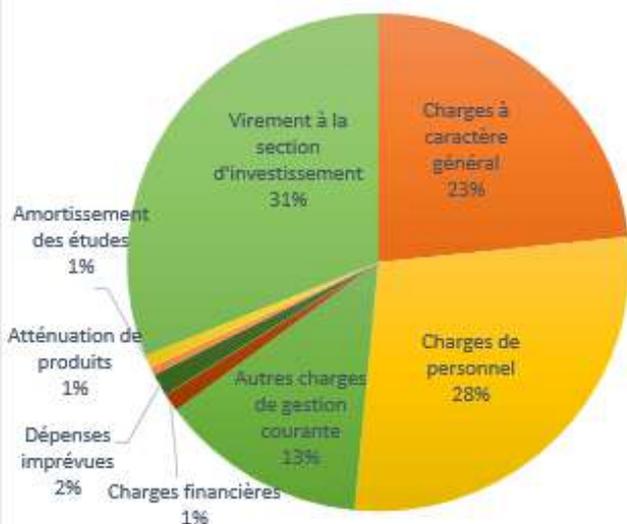
DEPENSES 1 358 242.65 €

Remboursements d'emprunts	256 350 €
Dépenses d'équipement	761 892.65 €
Déficit reporté	0 €
Restes à réaliser	340 000 €
Opérations d'ordre	0 €

RECETTES 1 358 242.65 €

Dotations	68 070.41 €
Subventions	765 970 €
Virement de la section de fonctionnement	212 672,65 €
Excédent d'investissement reporté 2021	305 929,59 €
Amortissement des études	5600 €

FUNCTIONNEMENT



DEPENSES 682 974.65 €

Charges à caractère général	159 700 €
Charges de personnel	192 200 €
Autres charges de gestion courante	91 302 €
Charges financières	8 000 €
Dépenses imprévues	10 000 €
Atténuations de produits	3 500 €
Amortissements des études	5 600 €
Virement à la section de fonctionnement	212 672.65 €

RECETTES 682 974.65 €

Produits des services	19 400 €
Impôts et taxes	340 545 €
Autres produits de gestion courante	8 600 €
Atténuations de charges	12 950 €
Excédent reporté 2021	188 464.65 €

Évènements



Après 22 années de bons et loyaux services à la commune de Champagne, Madame Catherine VIALLET a fait valoir ses droits à la retraite le 1er août 2022.

Cathy était agent technique en charge du service de restauration scolaire et de l'entretien des locaux communaux depuis 2000.

Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite et nous la remercions pour toutes ces années à nos côtés.



Pour assurer le remplacement de Catherine VIALLET, le 19 septembre 2022, nous avons accueilli Madame Agnès BERRUYER au sein de l'équipe du personnel municipal.

Agnès accompagne les enfants lors du repas de cantine le midi et se charge de l'entretien des bâtiments communaux (mairie, école, bibliothèque, salle des fêtes, salle du clos des vignes).

Nous lui souhaitons la bienvenue à Champagne !

Repas de Noël à la cantine le mardi 13 décembre 2022 au restaurant le Champenois



Fête des voisins quartier rue de Poulet en juin 2022



Cérémonie du 11 novembre 2022 →

Assemblée générale des comités des fêtes de l'Ardèche

Cette fin d'année a été marquée par une journée particulière à Champagne. L'équipe du comité des fêtes Champenois a accueilli l'assemblée générale de la Fédération des comités des fêtes et festivals Drôme Ardèche.

Cette fédération a pour but d'aider les comités des fêtes dans la réalisation de leurs fêtes et festivals : conseils, aides juridiques, conseils d'organisation (sécurité, assurance...), entraide entre associations sur le prêt de matériel mais aussi des accompagnements financiers sur les prestations d'assurance et la SACEM.

Cette fédération a un rôle majeur sur nos fêtes et la fête dans un village apporte du lien social, des moments de partage : "la fête c'est la vie".

Notre comité des fêtes Champenois, qui est adhérent de cette fédération, a accueilli des représentants d'environ 50 comités des fêtes des deux départements de la Drôme et de l'Ardèche.

La journée a commencé par un accueil à la salle des fêtes avec un petit déjeuner. Ensuite, le programme s'est poursuivi avec les traditionnelles ordres du jour d'une assemblée générale (rapport moral, rapport financier, votes ...).

Les élus du territoire nous ont fait le plaisir de venir partager les problématiques des associations festives et les sujets importants de nos différentes fêtes et festivals : sécurité, bénévolat et surtout la jeunesse dans le monde associatif.

L'assemblée générale s'est terminée autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité de Champagne et d'un repas servi par le comité des fêtes Champenois.

L'après-midi a laissé place à diverses visites organisées par le comité des fêtes Champenois : l'abbaye, l'église, les personnes présentes ont été accueillies et guidées par les pères de l'abbaye, un grand merci à eux pour leur disponibilité et leur implication dans cet événement. Ensuite, ce sont enchaînées des visites de caves : celle de François Grenier et la cave de Saint-Désirat.

Cette belle journée d'échange, de partage s'est finalisée par une merveilleuse soirée de gala avec spectacle de magie/illusionniste, chanteur et bien sur un magnifique repas de gala.

Nous pouvons d'ailleurs remercier tous les bénévoles du comité des fêtes Champenois qui œuvrent pour que chaque année il y ait de belles fêtes à Champagne.

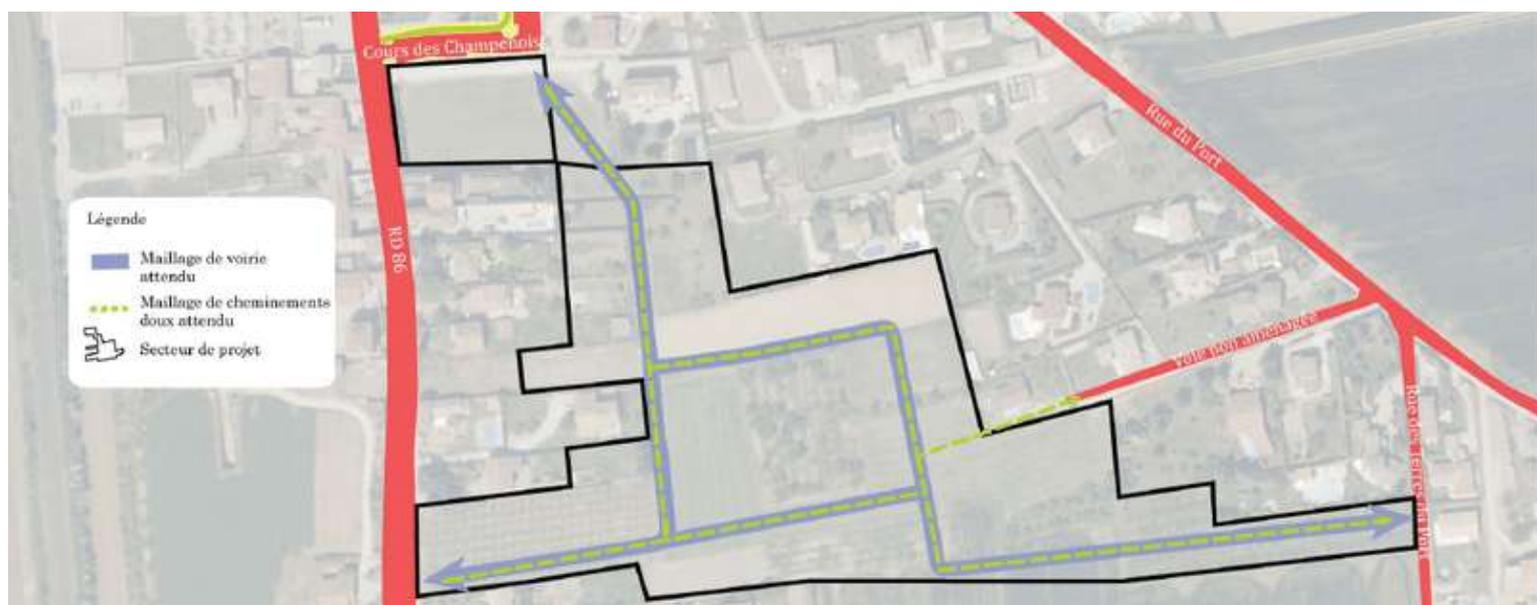
Un remerciement particulier à la présidente de la fédération Madame Valérie BADAR et son équipe du conseil d'administration qui ont fait que cette assemblée générale se déroule à Champagne. C'était une première qui a permis de mettre notre village en avant dans nos 2 départements de la Drôme et de l'Ardèche.



Zone 2AU

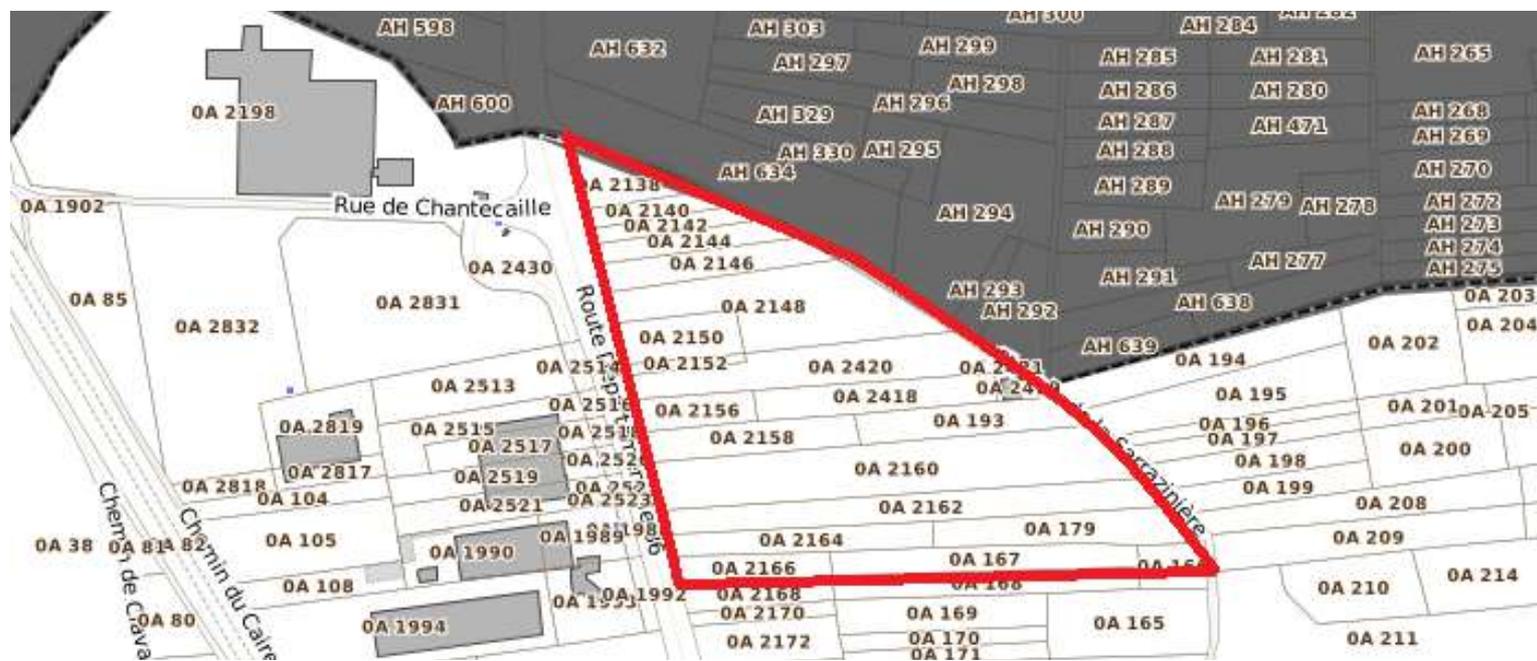
La zone 2AU est destinée à être ouverte à l'urbanisation et a été délimitée dans l'objectif de réaliser une recomposition des tissus bâtis du sud du village, déployés à la fois le long de la RD1086 et de la rue du Port.

Son ouverture à l'urbanisation est subordonnée à une modification du plan local d'urbanisme comportant notamment les Orientations d'Aménagement et de Programmation de la zone.» L'urbanisation recherchée s'inscrit dans une logique de mixité des formes urbaines et de modération de la consommation de l'espace. Des OAP ont d'ores et déjà été définies pour répondre à ces objectifs. La zone 2AU est concernée par des servitudes : les périmètres de protection de l'église Saint-Pierre et de la Pile du Bac à Traille au titre des monuments historiques et le périmètre d'isolement acoustique généré par la voie ferrée. Le Plan Local d'Urbanisme est consultable sur le site : www.geoportail.gouv.fr



Zone Agricole

Considérant que l'activité agricole est un élément clé de la commune, les élus ont initié une réflexion sur un hameau agricole qui vise à regrouper les bâtiments et infrastructures nécessaires à l'exercice de cette profession : hangar, bâtiments de stockage, quai de chargement, zone de remplissage et de lavage... Un hameau agricole permet de faciliter l'installation ou l'agrandissement de professionnels. La phase de pré étude est achevée et les trois enjeux principaux identifiés sont : d'assurer une implication des professionnels ayant leur siège d'exploitation sur la commune ou non et désireux de bénéficier d'une telle opportunité, fédérer largement la population autour du projet et trouver les bons mécanismes notamment au niveau de la gestion/maîtrise du foncier pour permettre qu'il se concrétise.



Travaux, incivilités, fibre optique

Square du Sonneur

Ce début d'année verra l'ouverture au public de la nouvelle bibliothèque au cœur du square du Sonneur. Vous pourrez profiter d'un grand espace de lecture dans un cadre lumineux et calme au centre du village. Cet espace permettra aux champenois de se retrouver pour un moment d'échange, de culture, à la découverte de la littérature.

De même, la salle de motricité ouvrira ses portes aux enfants de l'école et aux associations locales, un espace de motricité, d'activités sportives et culturelles, dans un cadre lumineux.

Cette salle est un réel atout qui permettra aux associations et aux écoliers de partager des moments de convivialité, de découverte. Cette salle est équipée de divers équipements (tapis de sol, mur d'escalade, sas réceptif...) dans un grand espace adéquate pour partager des moments chaleureux.

Vous pourrez découvrir ces locaux lors de la cérémonie d'inauguration à laquelle tous les champenois seront conviés au printemps prochain.



Avant travaux



Après travaux



Cimetière



Toutes les cases du rez-de-chaussée du columbarium ayant été vendues, il s'est avéré nécessaire d'y ajouter un étage. Les travaux ont été confiés à l'entreprise ARTCASE pour un montant de 4187 euros HT.

Plantations



Opération don d'arbres par la CCPDA



Plantation d'un olivier à l'entrée sud du village

Terrain de foot



Des travaux ont été engagés sur le terrain ludique au stade de foot afin d'obtenir son classement en catégorie 7 pour un terrain d'entraînement par la Fédération Française de Football.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Cheval Rhône-Alpes Tp pour un montant de 12 500 euros HT.

Des subventions ont été sollicitées auprès de la région pour un montant de 2500 euros, du département pour un montant de 5000 euros et auprès de la Fédération Française de Football dans le cadre du Fond d'aide au Football Amateur pour un montant de 2000 euros.

Incivilités

Nous vous rappelons que les îlots propreté ne doivent contenir que les ordures ménagères. Si vous avez des déchets de gros volumes ou inadaptés aux îlots, ces derniers doivent être déposés à la déchetterie d'Andancette. Les parties d'espaces communales sont accessibles à tous et pour tous mais personne n'a le droit d'y entreposer des objets qui peuvent notamment, gêner les autres occupants, impacter la sécurité de tous et de nuire à l'environnement de notre commune de Champagne. Que cela soit dans un espace arboré de jardin public, dans un massif floral, dans une entrée de bâtiment, dans une rue communale et même sur les berges du Rhône, merci de veiller à préserver notre cadre et qualité de vie de notre village de Champagne.



Fibre optique

La fibre optique est un projet clé pour notre village qui s'ouvre, une nouvelle fois, vers un service innovant pour tous et tant attendu.

L'équipe communale a œuvré pour que les habitants soient desservis dès que possible par ce service dans des conditions idéales. 100% du déploiement s'est effectué sur l'année écoulée, les tests de fonctionnement ont été réalisés avec succès. Nous avons le projet d'enfouir l'ensemble du réseau fibre afin de ne pas surcharger l'environnement de nos rues champenoises, malheureusement le budget communal n'a pas permis cette solution.

Ce service est possible grâce à vous car tous les champenois ont rendu une réponse positive à ce déploiement. L'équipe communale vous en remercie et espère que ce service sera au niveau de vos attentes.

Prochainement, une réunion publique sera organisée où tous les opérateurs fibres viendront vous informer des offres proposées pour adhérer au réseau fibre optique mais aussi répondre à vos questions techniques et financières. L'équipe communale reste à votre disposition pour toute question relative à cette opération.

Bibliothèque

L'équipe de la bibliothèque a bien travaillé cette année car plusieurs projets très motivants sont en cours.

Tout d'abord nous avons collaboré avec la mairie sur le projet de l'aménagement de la nouvelle bibliothèque qui va ouvrir au cours du 1er trimestre 2023 ; choix des étagères, couleur des murs, et des sols... ont été l'objet de bien des réunions. Mais le résultat devrait être au rendez vous. Vous êtes conviés à venir visiter ce nouvel espace consacré aux Champenois que nous souhaitons un espace de rencontre et de services à la population. En particulier nous allons mettre en place, en lien avec l'AFR un service de médiation informatique : des permanences seront ouvertes pour accueillir, conseiller et orienter les personnes qui en ont le besoin, dans leurs démarches informatiques.

Nous continuons à accueillir les enfants de l'école , à aller faire des lectures à la crèche, et à accueillir le public le mercredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h. Il faut dire que nous avons eu la joie de voir arriver 2 nouvelles bénévoles (Éliane et Isabelle) pour nous prêter main forte. Après une fermeture, que nous espérons la plus courte possible, pour organiser le déménagement, toute l'équipe sera très heureuse de vous accueillir dans ses nouveaux murs et l'année 2023 promet d'être pleine de nouveautés.



Ecole de Champagne

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE :

- BECHON LOÏCK,
ENSEIGNANT EN CP -
CE1 - CE2 ET
DIRECTEUR DE
L'ECOLE
- LAFOREST MAGALIE,
ENSEIGNANTE EN PS -
MS - GS
- MORGANE JOUVE,
ENSEIGNANTE EN CE2
- CM1 - CM2
- BARBARA
PORTICHELLI,
ENSEIGNANTE EN CE2
- CM1 - CM2



Cette année, nous n'avons pas de projet transversal suite à l'annulation du projet sur le patrimoine. Des sorties sont tout de même prévues en plus de la sortie à Moly Sabata et au musée des mariniers en début d'année : un cyle de piscine pour les GS-CP-CE1, une sortie de fin d'année pour toutes les classes et probablement d'autres petites sorties ou spectacles. Un spectacle est également prévu pour la fin de l'année scolaire.

Champagne, jadis



Ecole publique Champagne Année 1952

De gauche à droite - De haut en bas

3ème rang : VAGANAY Jean - JERPHANION André - MENETRIEUX Bernard - CHOMEL René - BEOLET André - JOLIVET Edmond - CHOMEL Simon - MOREL René - BERTHOLD Georges - GOUY Georges - ASTIER Michel

2ème rang : RAVINET Yves - RAVETTO Michel - PELLERIN Joël - GOUY Aimé - DEON Yvonne - SONIER Annie - SONIER Martine - SONIER Christian - GOUY Colette - ROUX Nicole - GOUY Marie-Noëlle - BAURY Ginette - PRABLANC Lucette - BAURY Claudette - BESSET Roland - DUFAUX Alain - RAVINET Guy

1er rang : ROCHALON Marcel - FOURNERON Louis - CHOMEL Gilbert - MALATRAIT Max



Isabelle NAVARRO - AGOSTINHO Hypnothérapeute



Depuis l'enfance, très jeune, je faisais de l'hypnose.

Les premiers à en bénéficier étaient des chats, je les fixais droit dans les yeux et ils me remerciaient en m'attaquant !

J'ai donc mis cette idée aux oubliettes jusqu'à ce que, bien plus tard, ma vie me ramène à l'hypnose.

En effet, la médecine traditionnelle n'arrivait pas à soulager mes maux, ce qui m'a amené à consulter un hypnothérapeute.

Très vite, non seulement mes soucis de santé ont été réglés, mais en plus, j'ai retrouvé de l'énergie et une immense joie de vivre.

Attention, l'hypnose ne se substitue pas à la médecine, elle l'a complète.

Une fois que j'avais ouvert la porte à l'hypnose, je me suis également intéressée au magnétisme. Cela fait maintenant plus de 20 ans que je les pratique au quotidien et bientôt 10 ans que je suis en cabinet (et certifiée par la FFHTB : fédération française d'hypnose et thérapies brèves).

L'Hypnose : Notre inconscient est comme le disque dur de notre ordinateur, tout ce que nous vivons et apprenons y est soigneusement enregistré et décrypté.

En fonction de cela, notre inconscient met en place des attitudes et des croyances dans le but de nous protéger mais qui pourtant peuvent être parfois de vrais handicaps au quotidien (nos peurs et nos phobies suite à des traumatismes par exemple).

Mon travail est de reparamétrer cet inconscient en éliminant les croyances limitantes et les attitudes négatives.

Le Magnétisme : Un peu comme avec un tuyau d'arrosage, s'il y a un nœud, l'eau ne circule plus et reste bloquée à l'endroit du nœud.

De la même manière, des énergies circulent dans notre corps et parfois il se crée des nœuds (émotionnels, stress, efforts physiques, contractures musculaires, foie engorgé, ...).

Mon travail est de rééquilibrer tout cela en « dénouant » les nœuds de façon à ce que les énergies circulent mieux.

Champagne, terre de vin



François Grenier

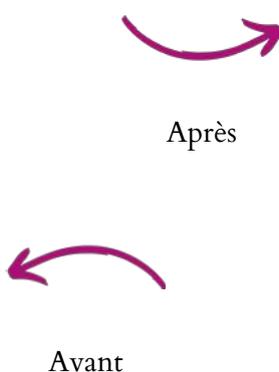
Après une longue période à l'abandon, l'ancien garage du Barral a été racheté en 2014 par François Grenier qui souhaitait devenir indépendant après avoir été adhérent à la Cave de Saint-Désirat pendant 11 ans.

Après quelques travaux, le bâtiment a rouvert ses portes au public en 2015 lorsque le vigneron en a fait sa cuverie et son magasin.

Sept ans plus tard, le Domaine François Grenier fait peau neuve.

Une extension de 700 m² est sortie de terre avec un chai en sous-sol de 500 m².

L'ancien bâtiment est vêtu d'un nouveau bardage et l'ensemble du tènement dévoile une belle harmonie qui invite les amateurs de vin à venir découvrir ce nouvel espace champenois.



Loïc Peychon

L'histoire de Loïc Peychon devenu vigneron part d'un projet un peu fou : en 2015 avec son frère Fabrice, ils ont le projet de replanter une nouvelle vigne sur le coteau familial très pentu classé en AOP Saint-Joseph, au lieu dit Le Pizon à Vion. Ils passent alors tous leurs week-ends à déboiser, remonter les murs en pierre sèche, tailler, planter, désherber, etc.

De là, l'aventure commence : cadre pendant 15 ans à la CPAM de l'Ardèche, Loïc change de vie professionnelle, et devient double actif : vigneron la semaine, sur Le Domaine le Pizon créé avec Fabrice. Déjà une première cuvée prometteuse pour le millésime 2019, et les cuvées s'ensuivent toujours avec la même signature, un vin très gourmand et fruité. Et Loïc continue aujourd'hui en parallèle une activité professionnelle d'Éducateur Sportif dans le basket au Vernosc Davezieux Basket.

En 2022, poursuivant sa passion et ses investissements dans la viticulture, il engage la plantation de 2,5 hectares de vignes et la création d'un second Domaine Viticole, le Domaine Loïc PEYCHON au lieu dit Montrebut sur les coteaux rive droite du Rhône, cette fois-ci à Saint-Vallier, sa ville natale.

Dès le départ, par conviction, les vignes sont conduites en Agriculture Biologique avec une ambition forte de préserver le vivant, la plantation d'arbres autour des parcelles, l'engrais vert dans les rangs de vignes, le travail du sol à la charrue à bras et même quelques poules qui picorent au pied des ceps.

L'ambition pour 2023 et de faire sortir de terre une cave pour accueillir un plus grand volume de production et de nombreuses cuvées en Syrah et Viognier dès les vendanges 2024.

A ce jour, sa série limitée de 700 bouteilles, cuvée Le PIZON AOP Saint-Joseph Rouge AB est distribuée dans quelques restaurants privilégiés de Valence (et jusqu'à Paris) et à la vente aux particuliers à son domicile. Le millésime 2021 vient d'être commercialisé ces jours-ci !

Très fier de son territoire, Loïc apporte un soin tout particulier au choix des terroirs et au travail de la vigne, et ses plantations qui produisent naturellement de belles dégustations et surtout de beaux moments de partage et de convivialité.

Actions, projets et événements portés par



1) Habitat

De 1 000€ à 4 000€ d'aides pour le remplacement des systèmes de chauffage anciens et polluants.

Vous êtes propriétaire d'une maison ou d'un appartement, que vous occupez ou louez en Porte de DrômArdèche : bénéficiez d'une aide de 1 000 à 4 000€ pour le remplacement de votre ancien chauffage (fioul, ancienne chaudière à gaz ou à bois...) par un système plus performant et moins polluant : biomasse, solaire, géothermie. Profitez également d'une aide entre 250 et 500€ pour remplacer votre ancien chauffage d'appoint par un insert à bois ou un petit poêle. Ces aides viennent compléter les autres dispositifs déjà mis en place par la communauté de communes pour accompagner et favoriser la rénovation énergétique des logements. Le remplacement de chauffage vieillissant et polluant répond à plusieurs objectifs : celui de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de particules fines, nocives pour la santé et l'environnement, mais aussi, celui de soutenir votre pouvoir d'achat.

Pour plus d'informations sur les conditions, contactez "Objectif habitat" au 04 75 23 54 46 ou habitat@portededromardeche.fr

2) Panneau Pocket

Porte de DrômArdèche arrive sur PanneauPocket pour mieux informer les habitants !

Cette application disponible gratuitement sur mobile, tablette et ordinateur permet de recevoir des alertes par le biais de notifications : spectacles, enquêtes citoyennes, nouvelles aides, infos piscines, crèches...

Cette appli vous intéresse ? C'est simple, sans inscription et sans publicité. Il suffit de télécharger l'application « PanneauPocket », de rechercher « CC Porte de DrômArdèche » et de l'ajouter à vos favoris.



3) Santé

Lancement du projet de modernisation du site hospitalier de Saint-Vallier.

Grâce à la mobilisation sans précédent de l'Agence régionale de santé, de la Communauté de communes, du Département de la Drôme et de l'Etat, aux côtés des Hôpitaux Drôme Nord, c'est un projet de grande ampleur qui a été lancé le 14 novembre dernier. 15 millions vont en effet être investis pour moderniser entièrement le site, avec la construction d'un nouveau bâtiment pour l'offre de soins et la démolition dès 2023 de bâtiments inoccupés. L'entrée de site sera entièrement réaménagée, avec la réalisation d'un espace végétalisé et de détente et la création de places de stationnement. Un nouveau bâtiment de près de 3 000m² sera construit dans la continuité de la MPR. Il abritera l'accueil, les urgences, les activités de consultations et de périnatalité, ainsi que la maison médicale de garde. Le service d'imagerie actuel sera renforcé par l'installation d'un scanner. Le service de médecine sera installé à l'étage. Dans le cadre de sa politique santé, la Communauté de communes a fait le choix de s'engager fortement pour ce projet avec un soutien de 2 millions d'euros et la maîtrise d'ouvrage pour la démolition des bâtiments inutilisés en entrée de site.

4) Plan sobriété hiver 2022-2023

En cette fin d'année, Porte de DrômArdèche doit faire face à l'augmentation exponentielle des prix de l'énergie. Pour limiter cette hausse, la Communauté de communes met en place un plan sobriété avec une série de mesures. Le chauffage sera limité à 19°C dans les bureaux et 16°C dans les équipements sportifs communautaires. Le chauffage sera maintenu à 21° dans nos crèches ainsi qu'au centre de santé compte-tenu du public accueilli. Dans les piscines, les températures seront abaissées de 1 °C dans l'air et dans l'eau. Dans les zones d'activités et aux environs des bâtiments de la Communauté de communes, l'éclairage public sera réduit. Le centre aquatique Bleu Rive à Saint-Vallier et la Piscine des Collines à Châteauneuf-de-Galaure fonctionneront en ouverture alternée, entrecoupée par une fermeture technique conjointe durant les congés de Noël. Le centre aquatique Bleu Rive sera fermé du 5 décembre au 2 janvier inclus et la Piscine des Collines, du 17 décembre au 19 février inclus. Les séances scolaires seront adaptées ou reprogrammées. Pour le grand public, les modalités de report ou de remboursement sont disponibles sur www.piscines.portededromardeche.fr. L'ensemble de ses mesures devraient permettre une baisse importante de la facture énergétique et s'inscrit dans une démarche plus globale de transition écologique pour la Communauté de communes.

SIRCTOM

Le SIRCTOM au travail en 2022 !



Cette année aura été celle de l'action au SIRCTOM, syndicat de collecte des déchets. Depuis le moins de janvier, le syndicat multiplie les projets concernant la réduction des déchets. Après le lancement des extensions de consignes de tri en octobre 2021, le SIRCTOM est résolu à nous faire comprendre que la gestion des déchets ne s'arrête pas au tri. Voici un petit tour d'horizon des projets de réduction des déchets menés en 2022.

Vous aussi, broyez vos déchets verts gratuitement !

Depuis le mois de mars 2022, le SIRCTOM met à disposition des particuliers de son territoire un broyeur à végétaux. Une fois broyés, vos branchages et tailles de végétaux peuvent être utilisés pour pailler (recouvrir le sol) ou pour composter. Ces pratiques réduisent vos déchets et vous font économiser en engrais pour le jardin. Fini les allers-retours en déchetterie, mais aussi en jardinerie, et fini de payer des amendements organiques !

De plus, en parallèle de cette location à titre gracieux, le SIRCTOM aide à l'acquisition groupée de broyeurs à végétaux. Les coacquéreurs résidant sur le territoire peuvent bénéficier d'une aide financière à hauteur de 25% s'ils sont au nombre de trois, voire 40% s'ils sont plus nombreux, pour un achat groupé d'un broyeur à végétaux d'un montant plafonné à 3000 euros.

**Lancez-vous dans le compostage partagé !**

Le SIRCTOM étend également son action dans le compostage. Si le compostage individuel ne s'adapte pas à votre logement, vous pouvez désormais composter grâce au compostage collectif. De nombreuses communes et copropriétés ont demandé au SIRCTOM d'installer des sites de compostage partagé sur le territoire. Aujourd'hui, le syndicat accompagne ceux et celles qui en font la demande, épaulé par l'association Compost et Territoire. En tout, c'est 40% du poids de votre poubelle noire qui pourrait être composté pour créer un engrais gratuit !

**Une seconde vie plutôt que la déchetterie !**

En travaillant avec la Teppe et la Ressourcerie Tremplin Horizon, le SIRCTOM donne une seconde vie aux objets que vous ne voulez plus. A l'entrée de la déchetterie de Mercuriol-Veaunes le mardi après-midi, et à l'entrée de celle d'Andancette le vendredi dès 14h, ces deux partenaires récupèrent tout ce qui peut l'être pour leur offrir une nouvelle jeunesse ! Respectivement à destination d'une matériauthèque et d'un magasin, ces lieux sont ouverts à tous. Soutenir des projets d'insertion et des projets thérapeutiques tout en s'engageant dans la réduction des déchets, c'est possible avec le SIRCTOM !

**Des portes ouvertes inspirantes !**

Fort de son succès en novembre 2021, le SIRCTOM a renouvelé son opération Portes Ouvertes en septembre. L'occasion pour les habitants du territoire de visiter la déchetterie d'Andancette, de créer son éponge, sa lessive et son emballage cadeau écologiques et responsables. Petits et grands ont pu découvrir le travail des agents de collecte du syndicat grâce à des démonstrations de matériel et de nombreux jeux. Vivement l'an prochain !

Les couches lavables : modernes et en prêt !

Pour éviter de 800 à 1500 kg de déchets par enfant et tordre le cou aux idées reçues, le SIRCTOM prête des kits de couches lavables 100% Made in France. Quatre marques de couches lavables pourront être testées par les jeunes parents qui le souhaitent durant un mois. Ce test leur permettra de s'engager dans un achat de couches lavables bien à eux, s'ils le désirent, avec l'aide financière du SIRCTOM à hauteur de 40% du prix d'achat, plafonné à 700 euros (soit une aide pouvant monter à 280 euros par foyer).

Pour en savoir plus et bénéficier des actions du SIRCTOM, contactez le siège du syndicat au 04 75 03 87 87.

Syndicat des Eaux Annonay Serrières



Des dispositifs d'interconnexion entre réseaux permettent la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable !

Depuis 14 mandatures municipales successives, les élus du Nord Ardèche se sont entendus pour construire conjointement les services publics d'eau potable et garantir la fiabilité des approvisionnements en eau des habitants.

En 1961, vingt ans après la naissance du Syndicat des eaux Annonay-Serrières, les élus ont créé le Syndicat d'Exploitation des Réseaux d'eau potable du Nord Ardèche (SERENA) regroupant les Syndicat d'eau Annonay-Serrières et Cance-Doux. Ce nouveau Syndicat a permis la mutualisation des moyens en matériel et en personnel.

Ce Syndicat a engagé dans les années 1990 des travaux complexes et onéreux : la mise en place d'interconnexions secondaires entre les réseaux d'Annonay-Serrières et ceux de Cance-Doux, permettant à chacun de sécuriser son approvisionnement en eau.

C'est ainsi que l'ensemble des quatre zones de captage, situé sur Limony et Peyraud pour le Syndicat Annonay-Serrières et sur Arras-sur-Rhône et Saint-Jean-de-Muzols pour le Syndicat Cance-Doux, est interconnecté : en cas de casses d'une conduite principale, de pollution ou de tout autre problème majeur sur un captage ou un réseau, le SERENA est en capacité à réagir immédiatement en mettant en œuvre les interconnexions de secours.



RESEAU INTERCONNECTÉ : SÉCURISATION DES APPROVISIONNEMENTS EN EAU

Cette organisation supra-communautaire de la gestion publique de l'eau potable en Nord Ardèche permet ainsi d'apporter des garanties supplémentaires en termes d'approvisionnement en eau 24h/24 et tout au long de l'année.

A l'aide d'une Délégation de Service Public, le Syndicat des eaux Annonay-Serrières a confié l'exploitation quotidienne des réseaux à la société SAUR, et ce pour la période 2016-2024. SAUR a ainsi en charge l'entretien et la maintenance des réseaux d'eau potable, la réparation des fuites, la réalisation des branchements neufs ainsi que la facturation des abonnés du service.

Service clientèle : 04 69 66 35 00

Service dépannage SAUR 24h/24 : 04 69 66 35 08

Syndicat Mixte des Rives du Rhône (SCOT)

Aménagement du territoire : changer de modèle pour ne pas subir !

Le Syndicat Mixte des Rives du Rhône pilote la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) des Rives du Rhône. Ce document de planification stratégique définit, à l'échelle large d'un bassin de vie et pour le long terme (20/25 ans), les grandes orientations d'aménagement et de développement d'un territoire. Il fixe ainsi les orientations fondamentales de l'organisation de l'espace, notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique et commercial, de préservation de l'environnement, de déplacement des personnes et des marchandises...

La conférence citoyenne pour le Climat souhaitée par le Président de la République a formulé de nombreuses propositions qui ont désormais été traduites dans la loi Climat et Résilience votée par les parlementaires à l'été 2021. Cette loi a des conséquences importantes en matière d'aménagement du territoire et elle va profondément modifier les règles d'urbanisme dans les prochaines années. En inscrivant dans la loi, d'ici 2050, l'interdiction de consommer de nouveaux espaces agricoles, naturels et forestiers (zéro artificialisation nette), le législateur a souhaité obliger à un changement de modèle rapide.

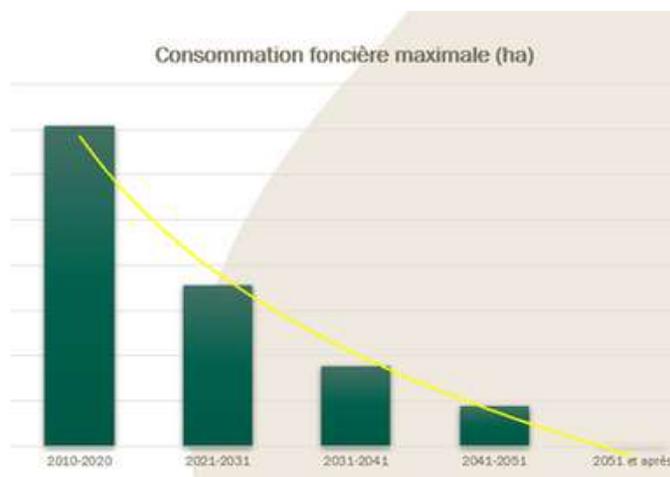
Les élus des Rives du Rhône sont pleinement mobilisés à mes côtés pour accompagner les 152 communes du SCOT dans ces transitions. Vous trouverez dans ce bulletin quelques exemples concrets des actions conduites par le Syndicat Mixte des Rives du Rhône pour anticiper ces transformations.

1/ En route vers le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) !

La loi Climat et Résilience fixe l'objectif de « zéro artificialisation nette », en 2050 à l'échelle nationale et dès 2031 un principe de division par 2 du rythme d'artificialisation observé ces 10 dernières années. Cet objectif doit résulter d'un équilibre entre la maîtrise de l'étalement urbain, le renouvellement urbain, l'optimisation des espaces urbanisés, la qualité urbaine, la préservation et la restauration de la biodiversité et de la nature en ville, la protection des sols, des espaces naturels agricoles et forestiers, la renaturation des sols artificialisés... Cet objectif sera appliqué de manière différenciée et territorialisée, dans les conditions fixées par la loi et ses décrets d'application.

La trajectoire ZAN des Rives du Rhône :

Périodes	Consommation foncière maximale (ha)
2010-2020	1680
2021-2031	840
2031-2041	420
2041-2051	210
2051 et après	0



La loi prévoit que les Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires pilotés par les Régions (SRADDET), les Scot et les PLU(i) doivent fixer un objectif de réduction du rythme d'artificialisation décliné par tranche de 10 années permettant d'aboutir au «ZAN». L'objectif de réduction du rythme de l'artificialisation du SRADDET doit être « décliné entre les différentes parties du territoire régional ». Le législateur a prévu dans la loi Climat et Résilience que ce point puisse faire l'objet de débats entre élus locaux et élus régionaux. Ainsi, les SCOT ont été regroupés au sein de « conférence des Scot » à l'échelle régionale (AURA). Une dizaine de réunions ont été organisées entre fin 2021 et l'automne 2022 entre les élus des SCOT. Une contribution finale a été produite et transmise au Président de la Région. L'objectif de division par 2 de la consommation d'espace d'ici 2031 ne concerne dans un 1er temps que le SRADDET. En revanche, si celui-ci n'a pas intégré cet objectif dans les 2 ans suivant la promulgation de la Loi, il s'appliquera à tous les Scot de la Région individuellement.

Pour alimenter les réflexions, les élus du Syndicat Mixte des Rives du Rhône sont allés à la rencontre des EPCI du territoire (communautés de communes et communautés d'agglomération). Les échanges se sont poursuivis dans le cadre du conseil syndical des Rives du Rhône. Le Président Philippe Delaplacette et la Vice-Présidente en charge du ZAN, Claudine Perrot Berton, ont aussi rencontré les Préfets des départements des Rives du Rhône.

Et pour les rives du Rhône?

Trajectoire ZAN
des Rives du Rhône

	Consommation théorique envisagée en ha/an Scot (habitat + économie)	Objectif théorique ZAN 2020-2030 en ha/an (toutes consommations)
Vienne Condrieu Agglomération	21,3	18,2
Entre Bièvre et Rhône	30,1	23,6
Pilat Rhodanien	4,6	3,5
Annonay Rhône Agglo	16	14,2
Val d'Ay	1,5	3,4
Porte de DrômArdeche	21,3	21,1
SMRR	94,6	84

D'ici 2031, le SCOT des Rives du Rhône doit tendre vers une réduction de 50% de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers au regard de la consommation des 10 dernières années. Les élus des communes des Rives du Rhône n'ont pas attendu la loi pour engager des efforts importants de sobriété. Ainsi, depuis 2015, grâce notamment à la présence d'un SCOT approuvé, la croissance des surfaces artificialisées a fortement ralenti. Les efforts doivent se poursuivre d'ici 2031 puisque 84ha/an maximum pourront être artificialisés contre 168ha/an en 2010. Le SCOT approuvé en 2019 à l'unanimité prévoit déjà une trajectoire similaire de réduction des consommations. Toutes les communes doivent poursuivre les travaux de mise en compatibilité de leurs documents d'urbanisme locaux (PLU, carte communale) avec le SCOT des Rives du Rhône approuvé.

2/ Résorber les friches du territoire :

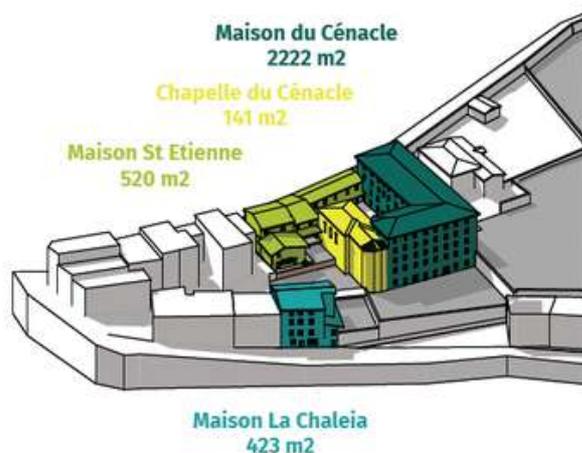
En 2021, le Syndicat Mixte des Rives du Rhône (SMRR) a réalisé, en collaboration avec ses 6 communautés de communes / d'agglomération membres et EPORA, l'Établissement Public Foncier Ouest Rhône-Alpes, un inventaire des friches économiques du territoire.

L'objectif de ce travail est de mieux connaître la localisation et les enjeux de ces friches qui pourraient être réinvesties à l'avenir pour accueillir de nouvelles fonctions (économie, habitat, espaces naturels...) et ainsi éviter l'artificialisation d'espaces agricoles et naturels pour le développement du territoire. Dans le cadre de cette étude, près de 90 friches et sites sous-utilisés ont été identifiées sur le territoire.

Afin d'aller plus loin, les élus du SMRR ont souhaité accompagner les communes et communautés de communes/d'agglomération du territoire en réalisant sur une quinzaine de friches des études pré-opérationnelles. Ces études ont pour objectif de réaliser un diagnostic complet sur la friche et son quartier, de réfléchir collectivement à des scénarios de programmation possible et enfin de disposer d'information sur les coûts et les procédures nécessaires à l'émergence de nouveaux projets sur ces friches et sites sous-utilisés.

Depuis l'été 2022, les études ont été lancées sur 9 sites :

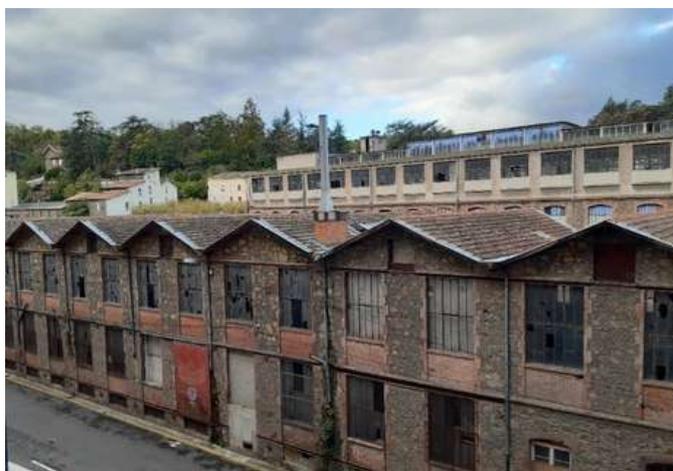
- La résidence du lac à Maclas (42), résidence personnes âgées qui sera inoccupée au 1er semestre 2023 suite au déménagement des résidents dans un nouveau bâtiment construit dans le centre-bourg de la commune.
 - Le Cénacle et la maison Sainte-Monique à Lalouvesc (07), deux bâtiments avec des surfaces très importantes et qui ont fortement marqué la mémoire des habitants.
 - L'usine Quai Merle à Annonay (07), ancien bâtiment industriel situé dans la vallée de la Cance avec des enjeux forts de dépollution.
 - L'ancienne ébénisterie rue Alphonse Franc à Annonay (07) ancien bâtiment industriel dans la vallée de la Cance avec une forte qualité architecturale qui pourrait accueillir notamment de nouvelles activités économiques.
 - L'ancien hôtel-restaurant à Saint-Martin-d'Août (26) fermé depuis plusieurs années et dont la commune souhaite la réouverture pour recréer un lieu de vie dans le centre-bourg.
 - L'ancienne tannerie de Saint-Barthélemy (38), constitué d'anciens bâtiments industriels dans une zone à forts enjeux écologiques et environnementaux.
 - L'ancienne carrière dans le centre-ville du Péage-de-Roussillon (38), un site stratégique en plein cœur de la commune, à 10 minutes à pied de la gare du Péage-de-Roussillon et de la place Paul Morand.
 - La ZA tannerie à Pont-Evêque (38), un site en zone d'activités économique partiellement occupé par des entreprises situées en entrée de ville qu'il convient de requalifier pour améliorer l'intégration paysagère de la zone et s'assurer du maintien des entreprises déjà présente et permettre l'accueil de nouvelles entreprises.
- Les tènements Mosadrom, Léorat et garage Cheval à Châteauneuf-de-Galaure (26), des sites localisés dans le centre-bourg de la commune et qui présentent des enjeux forts pour accueillir de nouveaux logements, équipements et activités économiques.



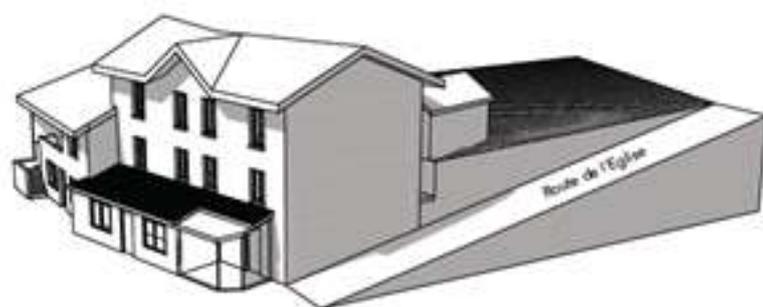
Le Cénacle de Lalouvesc



Ancienne tannerie de Saint-Barthélemy



Quai Merle à Annonay



Hôtel Restaurant de Saint-Martin-d'Août

3/ Les grandes tendances des marchés de l'immobilier des Rives du Rhône (Adeline)

Un territoire dynamique avec une production de logements neufs en cohérence avec la croissance démographique et les objectifs du SCOT envisagés malgré des situations contrastées selon les territoires. Globalement, plusieurs indicateurs témoignent d'une tension de marché en neuf qui commence à s'observer :

- o Un stock d'offre neuve qui baisse quasiment partout et la crise/pénurie actuelle pourrait aggraver la donne...
- o Des difficultés à freiner la périurbanisation en raison d'une offre trop faible dans les centralités de l'agglomération.
- o Un marché du logement Locatif Sociaux également en « perte de vitesse » pouvant inquiéter quant à l'offre future proposée aux classes « modestes »
- o Un marché de la revente qui reste encore tourné sur la maison individuelle mais une demande qui reste bien présente avec des volumes de transactions qui progressent quelque soit la forme urbaine (collectif, maison, lot à bâtir).

Le territoire enregistre une hausse des prix mais qui restent encore cohérents avec le budget des ménages locaux.

Un territoire de SCOT avec des spécificités marquées en termes de fonctionnement des marchés immobiliers par EPCI.

--> Vienne Condrieu Agglomération : un territoire dynamique, qui porte 40% de la croissance avec une production de logements neufs soutenue sur la période récente et des transactions qui ont doublé en collectifs en 5ans. Un stock qui s'assèche malgré un essor de l'activité immobilière ;

--> La CC du Pilat Rhodanien : une production de logements neuf en deçà des objectifs SCOT et structuré autour de la maison individuelle. Un territoire attirant aujourd'hui plutôt une clientèle en individuel avec un revenu médian parmi les plus élevés ;

--> La CC entre Bièvre et Rhône : une intercommunalité qui enregistre une forte dynamique et un marché immobilier marqué par l'arrivée d'opérateurs sur la partie ouest. Des volumes de transaction qui ont fortement progressé attirant une population locale et de la métropole de Lyon

- > Annonay Rhône Agglo : un marché qui se structure progressivement y compris via la promotion immobilière même si les volumes sont encore contenus ;
- > La CC Porte DrômArdèche : un marché encore fortement marqué par la maison individuelle et sur lequel le marché en promotion immobilière devra forcément rester cohérent avec les marchés connexes ;
- > La CC du Val d'Ay : un secteur à la croissance démographique et économique modérée, qui se traduit dans la dynamique du marché immobilier.

Les partenaires du territoire se sont retrouvés mi-octobre à Roussillon pour une matinée de partage sur les dernières actualités des marchés immobiliers des Rives du Rhône. L'occasion d'échanger sur les enjeux pour les prochaines années :



[4/ Agir pour la biodiversité avec la plateforme Rives Nature \(Yannick\)](#)

Pour consolider sa démarche environnementale, le SCOT des Rives du Rhône a créé en 2019 l'association Rives Nature, véritable plateforme pour la biodiversité, issue d'un réseau de veille écologique, qui réunit aujourd'hui acteurs publics et privés agissant en lien avec l'environnement dans les Rives du Rhône.

Parmi l'ensemble des actions possibles que porte Rives Nature, l'une d'elle est la meilleure prise en compte par les aménageurs de la séquence « ERC » pour « Eviter, Réduire, Compenser ».

Inscrite dans la « Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages » de 2016 mais existante dans le droit français depuis 1976, cette séquence vise un objectif d'absence de perte nette voire un gain de biodiversité de la conception des plans, projets ou programmes d'aménagements à la fin des travaux.

Le E d'Evitement signifie dans un premier temps que le plan, projet ou programme doit avant tout Eviter les impacts faits à l'environnement. C'est une étape essentielle parfois encore ignorée qui permet de s'assurer que l'aménagement a bien évité tous les impacts non-essentiels.

Le R de Réduire, signifie que l'ensemble des impacts qui ne peuvent être évités doivent être réduits (ex : géographiquement, techniquement, temporellement).

Enfin le C de Compenser, signifie que l'ensemble des impacts qui restent après réduction doivent être compensés en nature dans le respect d'une équivalence écologique. Pour cela, elles sont soumises à une obligation de résultats, doivent être effectives durant toute la durée d'atteinte et être mises en œuvre prioritairement sur le site endommagé ou à proximité.

Cette séquence s'applique à l'ensemble des projets, plans et programmes soumis à évaluation environnementale, ainsi qu'à des projets soumis à des autorisations au titre du code de l'environnement (ex : dérogation à la protection des espèces, évaluation des incidences Natura 2000 etc...).

A l'échelle des Rives du Rhône, le Scot des Rives du Rhône et l'association Rives Nature se sont associés avec le Parc Naturel Régional du Pilat dans une analyse des projets concernés par la démarche ERC avec l'appui du bureau d'Etude ECO-Med. Notre territoire est d'autant plus concerné par cette séquence, qu'il est fortement contrasté, composé d'un véritable mille-feuille administratif (5 départements, 6 EPCI) et avec des enjeux de biodiversité importants (urbanisation, vignobles gagnant sur les friches naturelles etc...).

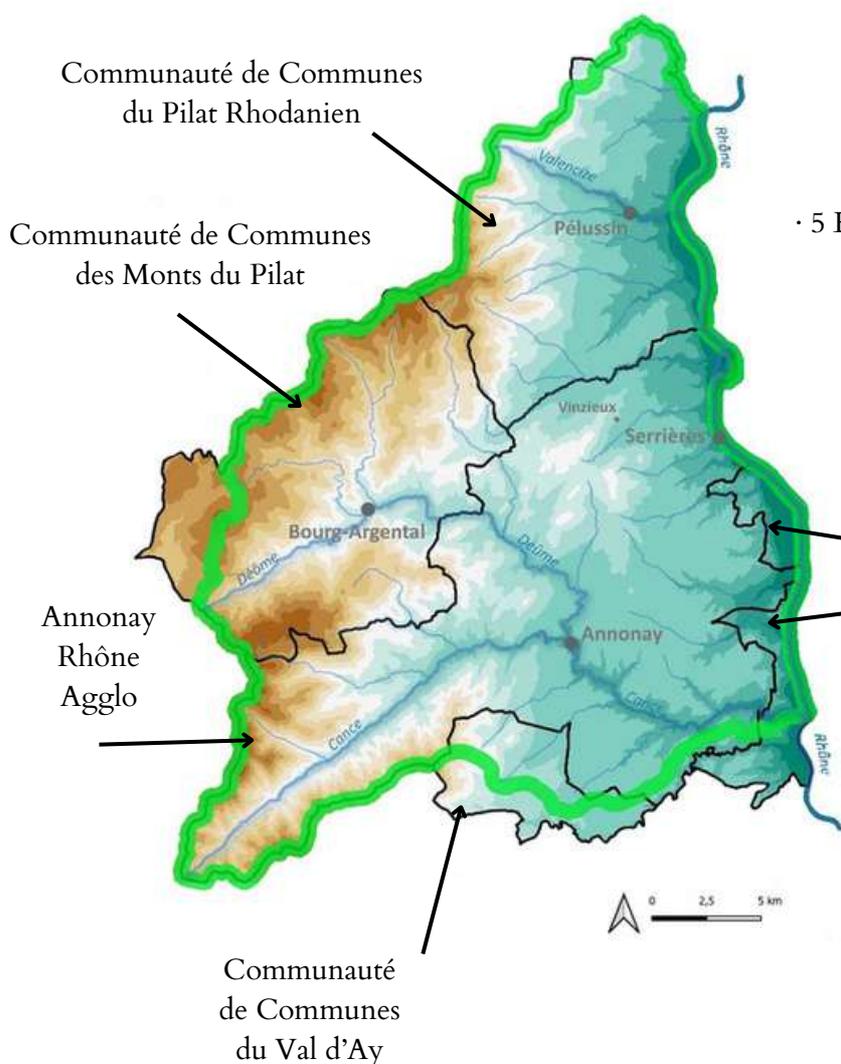
La principale conclusion de l'étude est qu'il y a eu une progression de l'ensemble des acteurs sur la mise en place de la séquence ERC. Ceci s'étant traduit par un développement de phases de précadrage avec la DREAL, qui permet une meilleure prise en compte des enjeux biodiversité en amont des projets. Il y a eu de véritables coopérations entre acteurs locaux : chambre d'agriculture, SAFER, LPO et la DREAL.

La biodiversité ne doit plus être vue comme une potentielle contrainte mais bien comme un partenaire essentiel qui permettra d'améliorer la qualité des futurs projets, c'est donc une véritable opportunité pour les territoires et leurs habitants qu'ils soient humains ou non.

Syndicat des 3 rivières

Le Syndicat des Trois Rivières, acteur du territoire

Le Syndicat des Trois Rivières est une collectivité territoriale qui agit et collabore avec l'ensemble des acteurs de l'eau sur son territoire. Celui-ci correspond à un bassin versant. Il s'étend des sommets des monts du Pilat à la vallée du Rhône en passant par les plateaux annonéens et pélussinois.



Son territoire

- 2 départements : L'Ardèche et la Loire
- 5 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale représentant 59 communes
 - 645 km² de superficie
 - Environ 77 000 habitants
- Environ 360 km de cours d'eau principaux

Communauté de Communes Porte de DrômArdèche

Bassin versant

Espace terrestre à l'intérieur duquel tous les écoulements se dirigent vers le même exutoire (Le Rhône).
La ligne de délimitation du bassin avec ses voisins est appelée ligne de partage des eaux (Les monts du Pilat).

Les principales missions du Syndicat des Trois Rivières:

- Protéger, restaurer, entretenir, aménager les écosystèmes aquatiques et humides.
- Etudier et réaliser des opérations visant à réduire la vulnérabilité face aux risques d'inondation.
 - Suivre l'évolution du niveau des cours d'eau tout au long de l'année.
- Sensibiliser tous les acteurs liés de près ou de loin à l'eau et aux milieux aquatiques.

Entretien de la végétation des ruisseaux du Baral et du Pégoul

Le Syndicat des Trois Rivières intervient plusieurs fois par an sur les ruisseaux du Baral et du Pégoul, sur la commune de Champagne. Il s'agit d'opérations de fauche et de débroussaillage dont le but est d'éviter la fermeture du lit de la rivière, facilitant ainsi les écoulements en cas de fortes précipitations. Même si le Baral et le Pégoul présentent des écoulements de plus en plus rares, ils demeurent néanmoins des cours d'eau qui, dès l'arrivée des précipitations, retrouvent un flux d'eau plus ou moins important.



Entretien de la végétation sur le ruisseau du Baral - Septembre 2022

Pour rappel :

« Les propriétaires des parcelles riveraines de cours d'eau ont l'obligation d'entretien de la végétation des berges et du fond du lit » (Article L215-2 et L215-14 du Code de l'environnement).

« La collectivité peut réaliser les travaux, là où les enjeux le nécessitent, dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général validée par arrêté préfectoral (Article L211-7 du Code de l'Environnement). »

Une étude en cours sur le territoire

Le Syndicat des Trois Rivières élabore actuellement un schéma d'aménagement des risques d'inondation. Il a pour objectif d'étudier les secteurs vulnérables aux risques d'inondations et mieux prendre en compte les enjeux présents sur le territoire (population, activités, constructions humaines). Cette action permet également d'analyser l'efficacité des ouvrages de protection existants et d'étudier les éventuels aménagements visant à réduire la vulnérabilité face au risque d'inondation.

Cette stratégie concerne les bassins versants de la Cance et les affluents directs du Rhône dont font partie le Baral et le Pégoul.

Ce schéma d'aménagement permettra à terme de mieux prendre en compte les inondations dans les futurs projets d'aménagements et d'avoir une meilleure gestion des cours d'eau. Cette opération a démarré en juin 2022 pour une durée prévisionnelle de 24 mois.



Crue du Baral - 10 mai 2021

Repas des aînés



Dimanche 4 septembre 2022, le repas offert par le CCAS a réuni 32 personnes.

Un rendez-vous plein de bonne humeur, de convivialité et d'amitié !

Nos convives ont apprécié le succulent menu proposé par le traiteur Sébastien BLANC.

Une animation proposée par Thierry BLANC a eu lieu durant le repas.

Journée bleue

Jeudi 6 octobre, c'était la journée bleue.

Les enfants de la crèche ont pu profiter d'un parcours ludique et d'un atelier lecture tandis que les élèves (PS-MS-GS) ont pu profiter d'un atelier pâtisserie.

A 12h, repas partagé avec les papis et mamies, le club " union et amitié ", parents, bénévoles du CCAS.

Environ 80 personnes étaient présentes.

L'après-midi les enfants de l'école ont pu participer à des ateliers sur le thème du patrimoine et des objets anciens.

La journée s'est terminée par un goûter collectif. En effet l'atelier pâtisserie du matin a pu régaler les papilles de tous.

Ce fût une belle journée !!!



Opérations brioches ADAPEI



La distribution des brioches par les membres du CCAS a démarré dès le vendredi matin par les entreprises se situant sur la commune de Champagne.

Le samedi 6 octobre des 9h, les bénévoles des associations du village de Champagne se sont retrouvés à la mairie pour prêter main forte à l'équipe du CCAS pour la vente des brioches en faveur de l'ADAPEI de l'Ardèche

La somme de 1336.15 € a été récoltée.

Merci à tous les bénévoles. Merci à vous, pour votre accueil et votre générosité.

Colis de Noël

L'équipe du CCAS a fait la distribution des colis de Noël aux personnes de plus de 80 ans qui comme chaque année sont attendues avec grande impatience.

Au total, 38 colis ont été distribués.



Club Amitié et loisirs

Le 17 novembre 1982, le Club Union et Amitié est créé et déclaré au Journal Officiel.

La première assemblée générale se réunissait le 29 novembre 1982 pour élire son conseil d'administration qui, à son tour élisait son bureau. Sont élus : Président : M Héritier , Secrétaire : M Rénaux , Trésorier : M Béolet , Membres : M-L Héritier et M Ravinet. Il y avait 40 adhérents à la création.

Nous avons, depuis le début, fait partie de la Fédération Départementale.

Nous avons toujours eu plaisir à nous retrouver les jeudis après-midi pour partager les nouvelles du villages et de ses habitants, une partie de coinche parfois très animée, nous distraire jusqu'au goûter.

L'anniversaire de chacun est fêté. Les 90 ans sont marqués de fleurs ou cadeau remis aux heureux élus. Notre club manque de jeunes recrues. La moyenne d'âge est + de 80 ans aussi, il est difficile d'avoir d'autres activités.

Cependant, nous avons participé à la semaine bleue en partageant avec les enfants de l'école la vie à l'école de nos jeunes années, ainsi que les jeux, les travaux des champs, la vie de nos familles sans lave vaisselle ou lave linge.

Merci aux personnes qui ont fourni objets et photo de cette époque que les enfants ont apprécié.

Un repas a eu lieu le 10 novembre 2022 pour fêter les 40 ans de notre club.



Ci-après une photo où vous reconnaîtrez beaucoup de nos amies, ferventes du club. Nous ne les oublions pas.

De gauche à droite : Odette Bellevegue, Gisèle Delaplacette, Juliette Rénaux, Eliane Peigner, Dominique Ramos, Marie-Claude Salique, Paulette Béolet, Claudia Rochalon, Agnès Ménétrieux, Yvonne Gonnard, Emilie Bille, Andrée Cheynet, Aline Duculty.



Membres du bureau actuel :

*Présidente : Agnès Ménétrieux
04 75 34 24 89*

*Secrétaire : Paulette Béolet
04 75 34 23 63*

*Trésorière : Bernadette Gouy
04 26 30 83 59*

Repas au champenois le 10/11/2022

Une Rive, Un Rêve

L'association Une Rive, Un Rêve est née en 2012, de la volonté de 16 jeunes de faire de leur amitié une force dans la réalisation d'un projet humanitaire commun. Portés par le partage, l'écoute, et le don de soi, ils ont entrepris la construction d'un établissement scolaire à Basotu en Tanzanie. Ainsi, en 2014 ils sont partis construire les 2 premières classes. Les membres de l'association se sont à nouveau rendus sur place durant l'été 2021 afin de participer à la construction d'un 3e bâtiment.

Aujourd'hui, l'association Une Rive, Un Rêve, est composée de 35 jeunes. Nous réalisons de nombreuses actions pour faire avancer la construction du collège. Sur l'année 2022, nous avons organisé le traditionnel repas moules-frites à l'abbaye de Champagne, réalisé une garde d'enfants lors d'un mariage, taillé des arbres fruitiers, planté des échelas, nettoyé des parcelles de vignes et participé à plusieurs bols de riz dans des communes voisines.

Du côté de Basotu, nous avons financé le raccordement du collège à l'électricité, des cours de soutien ont été dispensés et un professeur d'informatique a été recruté ! Les démarches administratives pour ouvrir le collège sont en cours. Les prochaines étapes sont la construction des laboratoires et des dortoirs.

Pour nous aider, vous pouvez faire appel à nos services. Nous n'avons pas peur de se retrousser les manches et nous le ferons toujours dans la joie et la bonne humeur ! Contactez-nous par téléphone ou par e-mail, nous sommes également présents sur les réseaux sociaux. Vous pouvez aussi participer à notre campagne de financement sur HelloAsso.

Sinon, retrouvez-nous le 26 mars 2023 à l'Abbaye de Champagne pour le prochain moule-frites !



Contacts : Jean Duc, président de l'Association Une Rive, Un Rêve

associationuneriveunreve@gmail.com

06.03.64.66.42

Mickaël Berne, trésorier

Myriam Roux, secrétaire



Sou des écoles

Après un début d'année 2022 encore marqué par les restrictions, la rentrée du Sou des écoles a été marquée par le renouvellement de son bureau.

Ont ainsi été élus au poste de Trésorier : Pauline PLOMB, au poste de secrétaire : Nicolas ROUX et au poste de Présidente : Valérianne BONNET.

Bien que les manifestations ont encore été limitées au premier semestre 2022, des actions ont néanmoins pu être menées par le Sou :

- Confection de crêpes pour le carnaval,
- Vente de chocolats de Pâques,
- Vente de torchons personnalisés,
- Buvette pour le spectacle de fin d'année.

Cela a notamment permis le financement d'une partie de la sortie de fin d'année qui a eu lieu à Circa Parc à Châteaudouble (26) au cours de laquelle les enfants ont pu s'adonner à diverses activités en lien avec le cirque et assister à des spectacles.

Comme chaque année, le Sou a participé à l'achat de matériel et fournitures de classe et au traditionnel achat de dictionnaires et clés USB à destination des CM2 entrant au collège.

La rentrée de septembre 2022 a été marquée par une manifestation sous un format nouveau : une soirée sur le thème d'Halloween précédée par des ateliers offerts aux enfants en lien avec le thème choisi.

Un beau succès pour cette 1ère édition qui a démontré tout l'entrain et le dynamisme des parents.

Actuellement, les enfants travaillent sur la personnalisation d'un tote-bag qui sera vendu à l'occasion du spectacle de Noël. En effet, en partenariat avec l'équipe enseignante, le spectacle de Noël va retrouver cette année sa forme traditionnelle, à la salle des fêtes le 16 décembre prochain avec la présence exceptionnelle du Père-Noël qui remettra des cadeaux individuels aux enfants, offerts par le Sou.

Cet après-midi sera suivi d'une soirée avec buvette, d'un snacking et de la vente d'un plat à emporter ou à déguster sur place et ouverte à tous.

Pour 2023, la nouvelle équipe travaille actuellement et activement sur des manifestations à proposer toujours dans l'objectif de financer des sorties pour les enfants, du matériel et tout ce qui pourrait être nécessaire à leur épanouissement.

Le Sou communiquera prochainement sur ces diverses manifestations à venir.

Nous comptons vivement poursuivre sur cette lancée et sur votre aide dans l'intérêt de nos enfants.



*Vous pouvez nous contacter sur la boîte dédiée :
soudesecolesdechampagne@outlook.fr
ou nous suivre sur notre page Facebook.*

ACCA

L' ACCA de Champagne est présidée par Monsieur JOUBERT Henri et compte 16 adhérents.

Le plan cynégétique grand gibier est réalisé en partenariat avec l'ACCA de Saint-Désirat.

Comme chaque année, 2 demi-journées sont organisées pour l'entretien des chemins de randonnée dans le coteau.

Nous poursuivons également notre volonté d'investir pour la sécurité de chacun par l'achat de miradors, principalement en plaine.

Nous restons, avec plaisir, à votre disposition pour vous faire découvrir notre passion et partager un moment dans la nature.



Pétanque loisirs

Voici le calendrier prévisionnel pour les activités prévues qui seront confirmées lors de l'assemblée générale le 4 février :

- Concours interne le 10 juin
- Pique-nique au bord du Rhône le 2 Juillet
- Challenge José Miranda le 9 Septembre
- Bûche de NOËL le 16 décembre

L'AIPL (Association Inter Communale Pétanque Loisirs) a été créée en 2016 sous la présidence de Monsieur José Miranda. Nous sommes simplement une association de loisirs et nous comptons 56 membres en 2022.

Nous n'avons pas de licence, simplement une adhésions à l' AIPL et bénéficions du café boissons et gâteaux le jour où nous participons à une activité.

Nous pratiquons la pétanque et utilisons le cabanon près de la Pile du port et sommes mieux à l'aise depuis l'agrandissement de notre terrain de pétanque et utilisons la salle du clos des vignes pour jouer aux cartes par mauvais temps.

D'autres activités en projet : Journée restaurant, après-midi Bowling ...

En 2019 nous avons réalisé une sortie au chemin de fer du Vivarais.

Nos activités se déroulent le mardi et le Samedi Après-midi à Peyraud au bord de la D 86.

Le mercredi à Champagne au bord du Rhône à partir de 13h45.

Le président : Besseas Roland 0607235296

Le secrétaire : Dorel Michel (Champagne) 0685551796

Le trésorier : Duculty Bruno (Champagne)



FC Châtelet

C'est une année de transition qui démarre au sein du FC Châtelet avec un souffle nouveau dans l'organisation du club. C'est ainsi que Clément Malatrait vient prendre le relais de son grand-père Max Malatrait qui a souhaité prendre un peu de recul après 52 années de présidence et de service au profit du football.

S'il n'est plus co-président, il reste cependant toujours à proximité des terrains et de la vie du club, et profite toujours de sa passion du football. Mille merci pour toutes ses années de dévouement.

Changement aussi au niveau sportif, avec un nouvel entraîneur pour l'équipe 1. Après 7 années à la tête de l'équipe fanion, Alex Malatrait a souhaité apporter ses compétences au profit de nos équipes jeunes, et c'est Mouloud Hamdani qui a été choisi pour reprendre le flambeau.

Un énorme merci à Alex pour tout le travail réalisé auprès des équipes séniors depuis la fusion de 2015. Merci également à Romain Lepine après 4 années de coach de l'équipe réserve.

Si le bureau peut s'appuyer sur de nouvelles forces vives, la section sportive peut compter sur le maintien de ses éducateurs de l'année précédente pour assurer un enseignement de qualité du football. Fred Fanget en tant que responsable technique sera là pour superviser et apporter lui aussi son expérience auprès de nos éducateurs.

Nous voilà donc reparti sur une nouvelle saison sportive et de nouvelles orientations sont prises pour encore améliorer l'accueil des enfants et parents de notre bassin de vie au sein de notre structure.

L'objectif étant ainsi de recentrer la gestion du club à l'équation suivante : Football pour tout âge et tous niveaux + Complicité des bénévoles + Convivialité extra-sportives = FC Châtelet

Encadrement :

- U6/U7 : Didou, Brice, Nicolas
- U8/U9 : David, Rémi, Jules, Ronan
- U10/U11 : Sébastien, Julien et Dorian
- U13 : Pierre, Guillain, Mathis et Lucas
- U15 : Kyliann et Christophe
- U18 : Fabrice et Alex

Section Gardien de But pour tous : Fred

Séniors, Vétérans : Séb ; équipe 3 : Ludovic ; équipe 2 : Rémi ; équipe 1 : Mouloud.

Arbitrage officiel jeune : Angelo / Arbitrage bénévole : Séverine

Membres du bureau :

Membres du bureau :

Clément Malatrait et Christophe Pauzin- co-présidents / Max Malatrait président d'honneur

Laurent Graillat et Frédéric Fanget vice-présidents,

Victor Biennier trésorier, Maria Roussellet vice-trésorière

Sébastien Rullière secrétaire, Myriam Sornay vice-secrétaire

Membres du bureau : Thierry Jeunot, Hugo Fanget, Stéphanie Fanget,

Norbert Perrier, Aurélie Pinat, Ludovic Pinat, Cédric Roussellet,

Dominique Servy, Jessie Tallaron.

Merci aux anciens membres du bureau qui nous ont accompagné jusqu'à maintenant.



MANIFESTATIONS 2023 :

- Matinée saucisses le 15 janvier Salle des fêtes à Champagne
- Loto samedi le 28 janvier à Andance
- Concours pétanque le 18 mai au plan d'eau d'Andancette
- fête des vendanges/du vin le samedi 30 septembre
- Loto le dimanche 10 décembre

www.facebook.com/FCDuChatelet

<http://fcchatelet.footeo.com/>



Comité des fêtes

Une nouvelle année vient de s'écoulée, et quelle année. Après la période covid ce fut très agréable de renouer avec ce qui fait l'essence même du comité des fêtes, les festivités. C'est donc un comité enrichi de nouveaux membres venus gérer cette année 2022.

La première manifestation sur l'agenda 2022 a été la traditionnelle chasse aux œufs. Cette année encore une centaine d'enfants sont venus aux abords de la pile du port afin de rechercher les œufs que nous avons caché. Il y avait bien sur une buvette ou nous avons pu échanger avec les parents autour du verre de l'amitié.

Le premier week-end de juillet a eu lieu la deuxième édition de la féria, aboutissement d'une année de préparation. C'est un comité des fêtes XXL qui a répondu présent afin d'organiser ce qui reste pour notre village un rendez-vous majeur. En effet sur les deux jours nous avons réunis 12000 personnes. Nous sommes restés fidèle à ce qui avait fait le succès de l'édition 2019. Nous nous sommes de nouveau appuyés sur la manade Bilhau de Saint Gilles qui nous a proposé les 2 jours de magnifiques spectacles. Les bandas, concerts et feux d'artifices ont fait partie du show. Petite nouveauté cette année une guinguette avec vente de frites, sandwich... tenu par le FC Chatelet et le Andance Andancette Basket.

Mais tout cela n'aurait pu avoir lieu sans tous nos partenaires et sponsors dont les vigneron du secteur qui par leur générosité ont permis d'organiser un Carré VIP à la hauteur de l'évènement.

Une mention spéciale pour tous les bénévoles mobilisés pour l'occasion. A l'heure où nous entendons régulièrement combien il est difficile de mobiliser dans le monde associatif, le nombre et le dévouement de tous nos bénévoles est exemplaire. Même au moment du démontage et du rangement cela faisait chaud au cœur de voir le nombre ayant répondu à l'appel.



Mi-septembre, il nous tenait à cœur de renouer avec la fête du village. C'est avec la collaboration du restaurant le Champenois que nous avons accueilli les villageois. Jusqu'à 20H30 nous avons offert l'apéritif à toutes les personnes présentes. Il était important pour nous de remercier les Champenois de leur adhésion à la fêria. Nous avons tous passé un moment très agréable jusque tard dans la soirée avec une animation musicale en prime.

L'année s'est clôturé avec une journée organisée pour l'assemblée générale des comités des fêtes Drome Ardèche dont nous sommes affiliés. Cette journée a commencé autour du petit déjeuner. Tout au long de la journée il y a eu des réunions qui ont alterné avec des visites de notre belle église et des caves de notre territoire. La soirée était ouverte aux villageois avec une soirée spectacle avec comme point d'orgue un illusionniste.

Nous souhaitons à tous les Champenois une belle année 2023 et **nous vous donnons rendez-vous pour la chasse aux œufs le dimanche de Pâques et une fête du village en début d'été.**



AFR Villages du Châtelet

L'association Familles Rurales Les Villages du Châtelet intervient sur les villages de Peyraud, Champagne, Saint-Désirat, Saint-Etienne-de-Valoux, Andance, Andancette et Anneyron et gère :

- 2 centres de loisirs Andance et Anneyron
- La crèche de Champagne
- Des activités sociaux-culturelles et sportives sur l'ensemble des villages.

Le nombre de familles adhérentes pour l'année 2022 a été de 295.



Bilan de l'année écoulée :

Les activités sociaux-culturelles ont été fortement perturbées par le COVID et les actions ont débuté doucement en septembre. Nous avons connu aussi des difficultés pour recruter de nouveaux profs qui ont arrêté leurs activités. Une nouvelle activité a été créée, la ludothèque, à la bibliothèque d'Andance. Cela permet aux enfants et aux parents de venir découvrir le plaisir du jeu en commun.

Concernant les centres de loisirs les mercredis ont bien fonctionné, et nous avons été dans l'obligation de refuser des enfants en raison d'une limitation par rapport à la surface des locaux et par manque de personnel. Pour les périodes de vacances scolaires, la recherche de l'équilibre économique, la limite de nos effectifs ainsi que les locaux nous ont imposé pour la première fois de limiter notre activité et la fermeture d'une semaine à Noël. Philippe De-Fay de la Roche est le référent bénévole pour le CL d'Andance.

Le club ados a repris en septembre mais les effectifs restent faibles, nous avons quand même réalisé un camp en juillet dans le Diois.

La crèche a retrouvé également une activité normale. La directrice a souhaité changer d'orientation professionnelle et nous avons recruté Loïcia DRAGON pour la remplacer. Tout se passe bien et elle est très appréciée de tous, les familles, les enfants et le personnel.

La chorale « A CAPELLA » est constituée d'une quarantaine de choristes avec sa chef de chœur Fabienne Roland et sa pianiste Véronique Pleynet. Les répétitions se font à Peyraud.

La gymnastique et la gymnastique d'entretien se déroulent sur St-Désirat et compte 40 participants.

Le tennis compte 40 adhérents avec des cours pour les plus jeunes diligentés par un nouveau professeur Kewin.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Christian DESPORTES

Vice-Présidents : Christiane CARTAILLER, Chantal MALINS, Bernard PIN, Thierry MARTHOURET

Trésorières : Béatrice DOREL, Sylvie SENECHAL, Marcelle PAQUIEN.

Trésorière adjointe : Gisèle DELAPLACETTE

Secrétaire : Joëlle JOHANNARD

Secrétaire adjointe : Sandrine BECK

Membre supplémentaire : Michel DOUILLOT



Planning des activités 2022-2023

ACTIVITES	JOURS	HEURES	LIEU	RESPONSABLE	TELEPHONE
Chorale	Lundi Jeudi	De 20 h 30 à 22 h	Salle des fêtes de Peyraud	Marie France BASCOT	06.62.22.79.06
Gymnastique	Mercredi	De 18h30 à 19h30	Salle animation rurale de Saint-Désirat	Joëlle JOHANNARD	06.85.86.26.60
Gymnastique d'entretien	Jeudi	De 14 à 15h	Salle animation rurale de Saint-Désirat	Joëlle JOHANNARD	06.85.86.26.60
Expression corporelle enfants, ados - adultes	Mercredi	De 17h30 à 20h30	Salle Grasset à Andance	Sandrine BECK	04.75.34.35.82
Tennis cours enfants Adultes	Vendredi	De 18 h à 20h	Tennis de Saint-Désirat	Flavien MARGNAT	06.84.07.14.20
Centre de loisirs Andance	Vacances et Mercredis	7h45 à 18h15	Ecole d'Andance	Jérémy DAVID	04.75.34.37.61 06 49 85 93 80
Centre de loisirs d'Anneyron	Vacances et Mercredis	7h45 à 18h15	Anneyron Maison des associations Rue Jules Nadi	Marie PAQUIEN	09.82.36.88.35 06.62.51.55.45
Ados	Vendredi	17h30-19h30	Bungalow de Saint-Désirat	Marjorie	06.50.66.12.70
Ados	Samedi	10h à 12 h	Bungalow de Saint-Désirat Albon Mairie	Mathieu	06.66.38.98.50
Crèche	Lundi au vendredi	7h30 à 18h30	Champagne	Loïcia DRAGON	04.75.33.41.23
Médiation numérique	Vendredi Mercredi Jeudi	18h à 19h 18h15-19h15 14h à 15h	Andance Anneyron Anneyron	M et C DOUILLOT MH FLOURET M. PAQUIEN	06.89.43.57.05 09.82.36.88.35 09.82.36.88.35
Ludothèque	Mardi	17h à 20h	Bibliothèque Andance		06.88.83.51.76



ABCSD Association Boulistes Champagne Saint-Désirat

Une nouvelle saison commence avec un bureau modifié.

Le local est accueillant et l'ambiance conviviale.

La saison écoulée a été calme avec quelques concours vétérans et des parties de cartes en cas de mauvais temps.

Au programme, un repas de fin d'année et un concours vétérans prévu le 28 mars 2023.

Président : Philippe Serpolet

Trésorier : Alain Dufaux

Secrétaire : Joce Gonnard

Contact : abcsd07340@gmail.com



AAB Andance Andancette Basket

Le club, qui a fêté ses 60 ans en 2022 (avec une année de retard), est reparti pour une saison sportive et conviviale.

Fort de 150 licenciés, ce club familial fonctionne uniquement grâce à ses joueurs et joueuses, les parents de joueurs et ses bénévoles. AAB possède 4 équipes de seniors (dont une équipe seniors filles au niveau régional) et 8 équipes de jeunes avec en nouveauté des entrainements d'enfants de moins de 5 ans.

Les entrainements ont lieu au gymnase d'Andance tous les soirs de la semaine ou mercredi après midi selon les équipes, et les matchs le week-end.

Liste des entraineurs :

U5 : Laurie Marron Embareck

U7 : Jeremy David

U9 : Cindy Marron, Guillaume Posé

U11G : Mathieu Ragonneau

U11 F : Charline Lans, Noah Robin

U13 F : Tristan Caire, Thibault Girard

U15F (entente avec BCNA) : Franck Stenmestre

U18F : Jean Baptiste Lans

DM4 : Nathalie Girard

DM2 : Michel Marron

PRE REGION F: Valentin Faverdin

PRE NAT F : Johan Bayle , Thomas Caty

Composition du bureau :

Président : Wilfrid Bazin

Directeur sportif : Hervé Lans

Trésorier : Daniel Vivière

Secrétaire : Mélanie Bazin

Membres du bureau : David Arnaud, Justine Blachier,

Maud Becheras, Rachel Caty, Thomas Caty,

Sandrine Chenevier, Valentin Faverdin, Michel Marron,

Nathalie Moulin, Corine Paixao, Laurent Revol,

Christine Tallaron, Nelly Veyrand, Rémi Vivière.

Calendrier des manifestations 2023 (sous réserve de modifications) :

Samedi 18 février 20h : soirée dansante (salle Grasset à confirmer)

Avril (date à venir) : présentation des équipes (gymnase d'Andance)

Samedi 10 juin 14h : tournoi de pétanque en doublettes (gymnase d'Andance)

Dimanche 11 juin 9h : tournoi de basket (gymnase d'Andance)

Dimanche 12 novembre 14h : loto (salle Grasset)

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat à l'adresse suivante
aabsecretariat@gmail.com ou au 06 63 55 89 09



Équipe U5

Pétanque du Châtelet

Le club de la Pétanque du Chatelet, affilié à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal, commence à trouver son rythme et poursuit son chemin sur 2023. Pour cette année 2022, 3 équipes étaient engagées en championnat départemental. L'équipe 1 a fini troisième de sa poule pour sa première année en 1° division, une belle performance qu'il faudra consolider en 2023. Les équipes 2 et 3 ont évolué en 3° division et continuent leur progression.

Une équipe a participé au championnat Provençal, remis au goût du jour en Ardèche, et passe tout près de l'exploit. Une équipe avec d'énormes qualités qui poursuivra la voie en 2023.

L'année 2023 sera bâtie sur les mêmes principes chers au club depuis sa création, championnats, secteurs et coupe de France.

L'équipe fanion vice-championne de l'Ardèche



Le club enregistre quelques départs mais compense avec des nouvelles recrues de qualité, passionnées par la pétanque ou qui feront leurs premières armes pour certains. Bienvenue à eux dans notre petit club qui a su rester convivial et chaleureux tout en jouant sérieusement et assidument.

Le club tient à remercier les mairies ainsi que les généreux sponsors qui nous épaulent et un merci particulier au club de foot du Chatelet qui nous prête ses équipements lors de nos manifestations.

Les entraînements se déroulent les mardi et mercredi au boulodrome de Saint Désirât en période hivernale et à Andance sur les beaux jours ; venez essayer et partager ce fabuleux sport qui réunit petits et grands, jeunes et moins jeunes.

Académie autonome d'Aïkido

L'AIKIDO, art pacifique par excellence, fonde son geste sur la recherche d'harmonie avec l'autre.

Il exclut toute compétition et ne tend pas à développer l'agressivité.

Le pratiquant transforme l'énergie de l'agression en énergie créative.

Sous les ordres de François BRIALON SENSEI, tous les jeudis à 20h à la salle des fêtes de Champagne, venez découvrir un art martial ouvert à tous, de tout niveau, de tout âge et de toute condition physique.

Les inscriptions ont lieu toute l'année et 3 cours d'essai vous sont offerts.

*Pour tout
renseignement,
contactez :
Christophe
BOUZERA au
06.15.39.80.27
ou
Anthony
MAUNY au
06.02.55.16.90*



FNACA



5 novembre 2021 : Assemblée Générale à Andance



11 Novembre 2021 : cérémonie à Saint Désirat, Saint Etienne de Valoux et Andance

11 décembre 2021 : repas au restaurant le Champenois.



19 mars 2022 : cérémonie au Teil, à Andancette, inauguration de l'impasse Chaudier remise des croix des combattants, repas au restaurant de la Treille.



8 mai 2022 : cérémonie à Andancette

13 juin 2022 : cérémonie aux pales à Andance, le 12 juillet cérémonie au Creux de la tine

16 octobre 2022 : Congrès de Chambéry



PAROISSE SAINTE-CROIX DU RHÔNE

Venez, voyez comme ils s'aiment
et soyez ses témoins

Eveil à la Foi 3 - 7 ans

Catéchèse 7 - 12 ans

Aumônerie 12-16 ans



Eglise de Champagne, 10h les
samedis 17 décembre et 1^{er} avril.



Le jeudi, à 17h30 à Saint-Désirat
(maison paroissiale, route de
Brunieux)



Rencontres cure de Serrières
de 15h à 17h les samedis
8/10 - 26/11 - 28/01 - 25/02
- 01/04.

Temps forts en paroisse : Noël, 24/12 à 18h à Sablons - Pentecôte, 28/05 à 11h à Serrières -
Fête Dieu, 11/06 à 10h30 à la Pile du port de Champagne - Veillée Louange, 10 juin à 21h (lieu à définir) -
messe à St Bosc le 1^{er} mai à 10h30 et repas partagé - messe à Verlieux le samedi 1^{er} juillet et barbecue.

Préparation au mariage



Vendredi 2 décembre 2022

Soirée en tête à tête autour d'un bon repas

Dimanche 15 janvier 2023

Journée des fiancés à Champagne

Samedi 25 février 2023

Journée avec l'évêque à Viviers

Nos principaux événements

8 décembre : Immaculée Conception,
18h30 procession aux flambeaux de
Sablons à Serrières, 19h30 Messe à
Serrières

Épiphanie, 8 janvier 2023 à 10h30
messe à Sablons suivi de la galette
partagée -

Moules - frites : dimanche 26 mars
2023 à partir de 11h30 à l'abbaye de
Champagne

Veillée Louange, 10 juin à 21h

Champagne

Messe le dimanche à 8h et 10h30

Messe en semaine du lundi au vendredi à 11h40, le
samedi à 8h00

Adoration du Saint Sacrement, nuit de jeu. à ven. (22h-
6h, oratoire), jeudi (18h-19h, église), dimanche (18h30-
19h, église)

Contacts :

Père Régis de Jabrun (06 07 67 27 32)

Père Armand Malap (07 54 82 43 63)

Plus d'infos sur www.paroisse-sainte-croix.org

Permanence du père Régis au bureau paroissial, cure
de Champagne, le samedi de 10h00 à 11h00



Groupe CHEVAL

Le Groupe Cheval vient d'inaugurer le nouveau siège de Molina Rhône Alpes TP, une filiale créée suite au rachat en 2017 des deux entreprises Molina basé à Saint Pierre de Bœuf et Rhône Alpes TP à Annonay. Le choix de cette implantation dans la zone d'activité de Chantecaille répond à trois critères stratégiques pour le groupe : un rayonnement sur 4 départements, la proximité de la carrière de Peyraud et la proximité avec la centrale d'enrobés de Sablons.

Le Groupe Cheval compte aujourd'hui une vingtaine d'implantations sur le quart sud-est de la France. C'est aujourd'hui un ensemble de PME complémentaires dans les métiers de la déconstruction, dépollution, désamiantage, terrassement, réseaux, route, maçonnerie, aménagements environnementaux, paysagers et béton décoratif, collecte et valorisation de matières recyclables, production d'enrobés, de béton et de granulats.

Le site de Champagne a bénéficié de travaux de rénovation intérieure importants et l'aménagement total des extérieurs pour accueillir 75 salariés. Une quinzaine d'entreprises locales sont intervenues pour aménager les 440m² de bureaux logés dans les 2500m² de bâtiment comportant aussi désormais un grand réfectoire, un magasin de fournitures de chantier et un atelier de mécanique. Les salariés locaux disposent des conditions de travail optimales au bénéfice d'une nouvelle cohésion d'équipe.



ATIM

Installée depuis deux ans dans notre beau village de champagne l'entreprise ATIM réalise des ouvrages chaudronnés, de la serrurerie industrielle, de la tuyauterie et de la maintenance industrielle.

Cette entreprise née en 1987 et rachetée en 2006 par son gérant actuel Nicolas CASAROTTO œuvre localement dans une ambiance familial à l'atelier et sur les sites industriels chimiques et pharmaceutiques locaux.

Son développement implique l'embauche de plusieurs personnes sur 2023. Le recrutement se fait par les circuits locaux. N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour déposer vos CV.

Vous pouvez aussi nous joindre par mail à : gilles.rolland@atim.pro





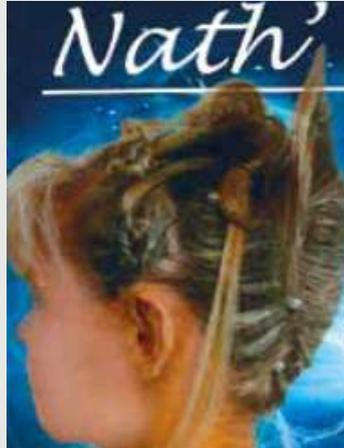
La Treille
07340 CHAMPAGNE

Spécialité
Friture / grenouille
Plats du terroir

04 75 34 20 68



Nath' Nature
Coiffure à domicile



06.68.30.43.89

Damien Vallet
Electricité générale
Neuf et rénovation

JMDelec

06 26 82 59 90
damien.vallet07@gmail.com

07340
CHAMPAGNE



ARCHITECTURE
Bellinda BONNET
Architecte d.p.l.g.

06 13 67 12 70
Tél./Fax 04 75 33 06 78
Bonnet.bellinda@orange.fr

99, quai Jules Roche
07340 SERRIERES



ATIM

Chaudronnerie • Tuyauterie
Maintenance industrielle

ROUX FRÈRES.



Menuiserie • Agencement

www.rouxfreres.fr
2, ZA de Chantecaille 07340 CHAMPAGNE
Tel. : +33(0) 4 75 34 05 15
Fax : +33(0) 4 75 34 13 05

Chez Berny



Dermographe 65
Tatouage



terrassements
voiries
réseaux divers



CHEVAL
Rhône-Alpes TP

groupecheval.fr
04 75 33 05 35

ENGAGÉS POUR
DES AMÉNAGEMENTS DURABLES,
LE TERRITOIRE,
ET L'ENVIRONNEMENT



Le Champenois
Restaurant - Bar - Epicerie

06 63 98 71 68
Rue du Port - Place de la Fontaine - 07340 Champagne - lechampenoisgd@gmail.com

*Pensez à réserver.
A très vite !!*

INFOS PRATIQUES LOCALES

MAIRIE ET AGENCE POSTALE

 04.75.34.20.49

 MAIRIE@CHAMPAGNE-ARDECHE.FR

 COMMUNE DE CHAMPAGNE

 WWW.CHAMPAGNE-ARDECHE.FR

HORAIRES OUVERTURE :

LUNDI : 13H30-15H

MARDI : 9H30-11H30

MERCREDI : 9H-11H

JEUDI : 13H30-18H30

VENDREDI : 9H30-11H30

GARDERIE

Horaires : de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h00. Les enfants sont encadrés par Sylvie MOULIN et Sophie REBOREDO.

Les réservations s'effectuent via le portail famille sur internet au maximum la veille pour le lendemain.

CANTINE

Horaires : de 11h45 à 13h30.

les enfants sont accompagnés par Sophie REBOREDO et Agnès BERRUYER. Le repas est pris au restaurant "Le Champenois". 4.50 euros / repas. Les réservations s'effectuent via le portail famille sur internet avant le mercredi minuit pour la semaine suivante.

CRÈCHE MULTI ACCUEIL

Tel : 04.75.33.41.23, située à côté de l'école, ouverte de 7h30 à 18h30. Mail : crechechampagne@free.fr

ASSISTANTE MATERNELLE

Catia LOPES DE SOUSA : 511 rue Lamartine

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaires ; le mercredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 11h à 12h. Responsables : Isabelle RAOU, Marie-France BASCOT, Jacqueline FOURNERON, Blandine BEOLET, Elodie VELLA, Soeur Bernadette DUGAS, Eliane REYMOND, Isabelle CHEYNET.

RECENSEMENT

Pensez à venir en mairie vous faire recenser dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

URBANISME

Une déclaration doit être faite en mairie pour toute modification extérieur et/ou changement d'affectation de votre habitation.

LOCATION DU CHAPITEAU

Dimensions : 12m x 5m. Réservation à la mairie. Tarif : 45 euros - Caution : 450 euros.

LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE

Réservation à la mairie. Conditions de location : l'usage de la salle est réservée aux associations et aux habitants du village.

Tarifs : 220 euros (du 16/10 au 14/04 inclus) et 200 euros (du 15/04 au 15/10 inclus) pour une soirée - 85 euros pour un apéritif (6h max) - Caution 500 euros.

UTILISATION SALLE CLOS DES VIGNES

Se renseigner à la mairie.

CIMETIÈRE

Renseignements en mairie.

Tarifs des concessions trentenaires : 1.20 m x 2.50 m : 95 euros - 2.20 m x 2.50 : 170 euros - Renouvellement : 30 euros et 50 euros.

COLUMBARIUM

Renseignements en mairie. Tarifs : 15 ans : 150 euros et 30 ans : 300 euros.

ORDURES MENAGERES

Rappel : les îlots propreté sont fait pour accueillir vos déchets dans des sacs poubelle. Cartons, verres, plastiques, caisses en bois, déchets végétaux et objets volumineux ne doivent pas être mis dans ces conteneurs. Des bacs sont prévus pour la récupération du verre, papier, carton, plastique, boîtes de conserve, Rue de Poulet et Rue des Morvillières.

DEFIBRILLATEURS

Il y en a 3 sur la commune.

1 au stade de foot, 1 à la crèche intercommunale et 1 à la mairie.